

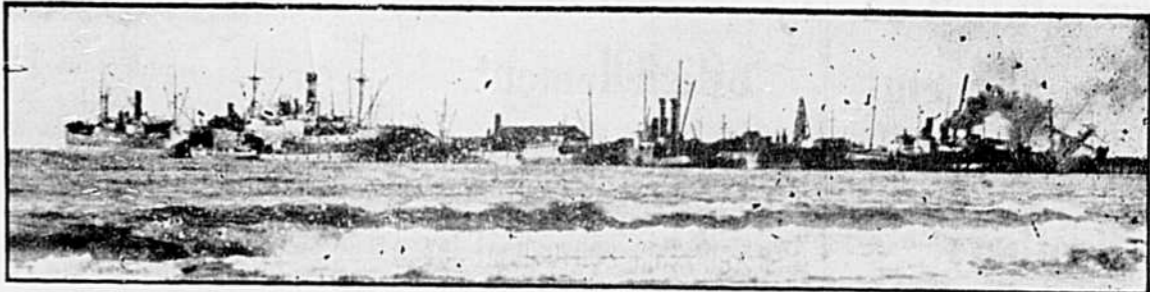
Le PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

Au port de Rimouski



CE QUE NOUS SOMMES

On a maintes fois dit, répété et développé l'affirmation que les Canadiens ont dans la Confédération tout ce qu'il faut pour s'entendre, coopérer et faire de notre nation un grand et puissant peuple. Et cependant on ne cesse de se demander: pourquoi sommes-nous divisés? Il n'y a pas de raison pour que nous soyons divisés et il y a toutes les raisons du monde que nous vivions en bonne intelligence.

Tout le monde reconnaît les qualités de la race anglo-saxonne et admire ce qu'il y a de grand dans son énergie et dans son aptitude pour les conquêtes de l'industrie, du commerce et du travail, mais il ne faut pas oublier ce qui lui manque pour constituer et établir solidement l'ordre social. Cette civilisation qui tend surtout au culte de la matière est incomplète, et combien est-il nécessaire qu'il y ait sur notre continent une autre civilisation non moins puissante, non moins féconde, non moins influente, pour l'avenir des populations qui l'habitent.

Il y aura en Amérique, a dit E. Rameau, le rôle de la poétiqne Marie à côté de Marthe l'affairée: il y aura « le génie de la race française plus méditative que la race anglaise, plus pratique que la race allemande ».

Ce génie différent, au milieu des illusions de l'esprit de sectes et des préoccupations du mercantilisme, a pour mission de maintenir, dans le nord de l'Amérique, la foi, le spiritualisme, le goût du vrai et du bien par la vérité religieuse, le sentiment des grandes et belles idées par l'attachement inébranlable aux hautes études intellectuelles qui, du reste, s'allient mal avec les soucis des intérêts matériels.

Les étrangers eux-mêmes reconnaissent la nécessité et l'importance de cette influence. Un membre du Parlement des Etats-Unis, M. Sheridan Hogan, reconnaissait que, si les Canadiens ont beaucoup à apprendre des Américains, ils n'ont pas moins à leur enseigner et qu'il est certain « que tout ce que les Etats-Unis ont à leur apprendre en fait d'entreprises ne le céderait pas à ce qu'ils ont à enseigner à l'Amérique dans ce qui est des plus beaux traits de la civilisation ».

Maintes fois, des historiens américains se sont exprimés de semblable façon. En fait, aujourd'hui et depuis nombre d'années, beaucoup de familles considérables des Etats-Unis ont été les premières à reconnaître cette influence salutaire en envoyant leurs enfants au Canada pour leur éducation et, quoique protestantes, en les confiant à des institutions religieuses de chez nous. Enfin, l'on a eu et l'on voit tous les jours des preuves de cette confiance dans l'action qu'exercent aux Etats-Unis et dans les états anglais du littoral de l'Atlantique les missionnaires et religieuses qui partent annuellement du Canada pour aller répandre sur tout le continent les bienfaits de la foi et de l'éducation.

La race anglo-saxonne a besoin de cette intervention morale de la nationalité française au Canada. Et ce qui est encore incontestable c'est que, pour le Canada, les qualités intellectuelles et les vertus morales qui l'ont distingué jusqu'à présent sont absolument les éléments essentiels de sa vie propre, de son existence, de son indépendance, enfin de tout ce qui constitue le plus complètement sa nationalité.

L'expérience a été faite. Des centres de population française en Amérique ont perdu leur caractère, ont laissé de côté leur ancienne gloire et, dans des circonstances plus favorables, sous un climat plus avantageux, comme celui des grandes régions du Mississippi et des riches contrées de la Louisiane, non seulement ne se sont pas accrues, mais en sont arrivés à un état d'anémissement et d'absorption presque complète. Et cela n'a pas aidé le peuple de race anglo-saxonne au milieu duquel vivaient ces descendants déchus de sang français.

Or, pourquoi, en certains milieux veut-on, sous prétexte d'une unité plus que problématique, nous dépouiller de ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes, si surtout, on reconnaît que nous sommes utiles, même indispensables à la prospérité et à la richesse du pays?

Henry DESCHAMPS.

Mme DE SEVIGNE ET LE CANADA

On sait que le fameux polémiste Léon Bloy, cet « entrepreneur de démolition », faillit venir demeurer à Québec où le comte Henry de Puygiron, son ami, l'avait invité à fonder un grand journal catholique. Il avait même envoyé sa démission à la Compagnie du Nord et perdu ainsi les quelques ressources régulières qui le faisaient subsister. Mais après une retraite à la Trappe il abandonna ce projet. Et voilà pourquoi Léon Bloy ne vint pas ici changer, pourrions-nous dire, la face du journalisme québécois, car il est indubitable que le séjour ici du grand écrivain pamphlétaire eût eu de fortes répercussions dans notre monde journalistique et sur notre littérature.

De même, la littérature canadienne se serait très sensiblement enrichie, sans doute, de quelques lettres de Mme de Sévigny à sa fille Mme de Grignan, si celle-ci était devenue Québécoise... En vérité, cette hypothèse n'est pas purement fantaisiste. Mme de Grignan fut bien près de venir demeurer à Québec.

En 1762, le comte de Grignan, gendre de Mme de Sévigny, demanda le poste de gouverneur de la Nouvelle-France en récompense de ses nombreuses campagnes militaires. Mais il manqua son coup. C'est un autre comte qui fut nommé à Québec: le comte de Frontenac. Madame de Sévigny ne manqua pas d'exprimer ses impressions à ce sujet. Le 7 avril 1762, elle écrivait à sa fille: « Ayez une vue du Canada comme d'un bien qui n'est plus à portée; M. de Frontenac en est le possesseur. On n'a pas toujours de pareilles ressources; mais quoi que votre philosophie vous fasse imaginer, c'est une triste chose que d'habiter un autre monde et de quitter celui que l'on connaît et qu'on aime pour aller vivre dans un autre climat avec des gens qu'on serait fâché de connaître. On est de tout pays; ceci est de Montaigne; mais en disant cela, il était bien à son aise dans sa maison. »

Charmante, vraiment, cette bonne madame de Sévigny à l'égard des « gens qu'on serait fâché de connaître ». Ces gens-là, c'était nos aïeux!

CALMET.

Octroi pour l'Exposition de Rimouski

M. Alfred Dubé, secrétaire de la Société d'Agriculture de Rimouski et député du comté à l'Assemblée législative, a obtenu du Ministère de l'Agriculture un octroi de près de \$4000.00 pour l'exposition agricole qui se tiendra à Rimouski au début de septembre.

Il n'y a pas eu d'exposition, dans notre région, depuis 1939. Notre classe agricole a été des plus heureuses d'apprendre cette bonne nouvelle.

Erratum

Dans notre numéro du 27 juillet, une erreur de chiffres nous a fait dire, à propos des élections d'Angleterre, qu'il y avait 642 sièges à la Chambre des Communes. Le nombre exact est, en réalité, de 640. Il était de 615 avant la redistribution des divisions électorales qui a précédé l'élection générale.

Nous avons l'assurance que cette exposition recevra l'encouragement de tous et qu'elle sera un succès sous tous les rapports.

LA CONSTITUTION FRANCAISE DE 1875 ET L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE

L'échec du général de Gaulle

Si la France se conformait à sa constitution de 1875, elle serait encore sans premier ministre, pour la 32e fois depuis 1919.

Toutefois, le général Charles de Gaulle reste au pouvoir en dépit de la défaite qu'il a subie à l'Assemblée consultative dans son projet de réforme constitutionnelle. Avant de renoncer à son autorité, il veut assurer des méthodes de réforme qui éviteront à la France les multiples difficultés politiques qu'elle a presque continuellement connues depuis un quart de siècle.

D'après la constitution de 1875, le cabinet français serait responsable aux deux assemblées et non pas au président, qui ne

change pas avec les gouvernements. Trop souvent dans le passé, le président nommait un premier ministre d'après les coalitions qui se formaient et se déformaient dans l'une ou l'autre chambre du parlement français.

Ceci s'est produit si souvent qu'en une seule année la France a eu six gouvernements dont l'un n'a duré que 11 minutes, soit à peine le temps nécessaire pour prendre le vote de confiance pour le renverser. Ce fut le sort du cabinet formé par M. Joseph Paul-Boncour.

Le général de Gaulle n'a guère d'expérience dans le jeu de la politique partisane française. Pendant qu'il administrait par dé-

crets à Londres ou à Alger, il n'avait pas à craindre les revers capricieux d'une telle politique.

A son retour en France, le général a préparé un plan de réforme constitutionnelle et il a voulu le soumettre à l'électorat français dans une élection spéciale du 14 octobre. Les électeurs devaient se prononcer pour ou contre la réforme de la constitution de 1875. Ils devaient aussi se choisir 606 représentants. Si le résultat du referendum avait été en faveur du maintien de la constitution de 1875, ces représentants auraient formé la Chambre des députés comme avant la guerre. Si les électeurs s'étaient

(Suite en dernière page)

LE PROCES DE PETAIN

Le procès du maréchal Pétain a pris, ces jours-ci, une tournure moins honteuse et moins alarmante pour l'honneur de la France. Ce procès pour trahison paraît de plus en plus clairement n'avoir été entrepris contre le maréchal que pour faire porter sur ses épaules de grand vieillard — 89 ans — devant le peuple français et les nations unies la responsabilité de la défaite de 1940 et de l'occupation allemande, quand cette responsabilité retombe surtout sur le régime de pitoyables gouvernants et politiciens qui, jouissant du pouvoir, dirigeaient la France depuis des années, avant son écrasement par les armées nazies.

Voici que maintenant les avocats de la défense font entendre des témoins et des témoignages d'une telle force (entre autres, le général Weygand et l'amiral Leahy) en faveur ou à la décharge de l'accusé, et qui confondent

tellement les accusateurs de toutes catégories, dont certains font partie du tribunal et même le composent en majorité, que le procureur du ministère public André Montet a abandonné une partie de l'acte d'accusation, notamment l'accusation de complot contre la République. Espérons que, pour son honneur aux yeux du monde civilisé et de l'Histoire, la France se verra épargner la flétrissure de l'immonde iniquité qui serait commise en son nom, par suite des manœuvres de politiciens tarés, advenant la condamnation infamante d'un de ses héros de la Grande Guerre, qui a pu faire des erreurs, même graves, dans son rôle de chef d'état, mais qui, pas plus que tant d'autres chefs d'état et de chefs militaires, non infaillibles et non irréprochables, ne mérite pas décidément pour cela d'être condamné pour trahison.

FROISSARD.

LETTRÉ DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW (British United Press)

A travers les âges, bien des choses ont été dites et écrites sur nos lois et sur nos avocats.

Les opinions les plus diverses ont été émises au sujet des lois. Ainsi ce vieux dicton: « La loi est la perfectionnement du bon sens » émis par un juge, sans doute préjugé, ferait bien rire les gens aujourd'hui. Il est possible que l'on trouverait beaucoup plus de personnes pour approuver ce que Dickens faisait dire à l'un de ses personnages: « La loi est une aïeurie ».

Quant aux avocats, il fut longtemps de mode, aussi longtemps que je puisse me le rappeler, de les amoindrir excepté lorsqu'on avait besoin de les consulter dans des cas d'urgence. Je doute qu'il y ait beaucoup d'amitié, toutefois, derrière ces plaisanteries.

Parmi tous les commentaires qui ont été faits dans le passé et qui se font encore sur la loi anglaise et sur les avocats, je suis certain que personne n'a soutenu qu'ils n'étaient pas dispendieux.

Maintenant on va changer tout cela.

Il y a un an, un comité a été nommé par le lord grand chancelier d'Angleterre (qui personnifie la loi) pour « s'enquérir des facilités actuelles mises à la disposition des pauvres gens qui doivent avoir recours à la loi et pour faire les recommandations jugées nécessaires pour fournir les conseils et l'assistance légale aux pauvres gens ». Le comité était formé d'illustres membres du barreau et de profanes. Il vient de communiquer son rapport.

Depuis des siècles on a ainsi pris des mesures pour les pauvres qui devaient subir des procès. Voyons ce que l'on faisait.

Ces mesures étaient plus apparentes dans les cours criminelles. Ainsi, autrefois, un juge qui se trouvait devant un prisonnier pauvre pouvait appeler un jeune avocat pour défendre l'accusé. Les nouveaux avocats ou les avocats sans cause avaient l'habitude de fréquenter ainsi les cours avec l'espoir que le juge les inviterait à défendre ainsi un accusé. L'avocat consultait alors son client pendant quelques minutes, prononçait un plaidoyer puis reprenait son siège, convaincu que son argumentation avait été tellement brillante qu'elle lui vaudrait bientôt le poste de lord chancelier ou au moins de lord juge en chef. Au barreau, on appelait ces causes de la « soupe » pour les avocats sans causes.

De telles choses se répétaient dans les cours civiles depuis au moins 150 ans, ainsi qu'à la cour suprême depuis son établissement en 1876. Les procédures variaient dans la forme mais non pas dans le principe.

Alors, un indigent qui voulait poursuivre ou se défendre « in

PETITES CHOSES DE L'HISTOIRE

Compassion d'un juge

Le juge Joseph-Rémi Vallières était plein de compassion pour les malheureux. L'injustice le jetait souvent hors de lui. Au récit qu'on faisait, devant son tribunal, de quelque malheur ou d'une injustice, il fondait en larmes. Un jour, on amena devant lui un prévenu accusé d'avoir volé deux pains pour nourrir ses enfants. Un témoin fit un tableau navrant de la pauvreté du malheureux. Le juge Vallières n'en pouvait plus. Il se leva du banc et dit: « Que Dieu me soit en aide, pauvre homme, si j'avais été à votre place, j'aurais fait la même chose! »

Bien qu'elle ne fût pas légale, cette sentence d'un magistrat était admirable.

Les traîtrises d'un journaliste

La mort d'Elzéar Goulet est l'un des épisodes de la rébellion du Nord-Ouest. Goulet avait aidé à la pendaison de Scott. Il vivait en territoire neutre. Un jour, un journaliste d'Ontario l'engagea comme guide pour une expédition de chasse, en lui assurant qu'il ne courait aucun danger d'aller à Winnipeg. Goulet, tout confiant, suivit le journaliste. Mais arrivant en ville il s'aperçut qu'on s'apprêtait à lui faire un mauvais parti. Il voulut se sauver en traversant la rivière à la nage. Au moment où il allait atterrir de l'autre côté, il reçut une balle dans la tête.

La générosité de Morin

Auguste-Norbert Morin avait un grand coeur. Il se plaisait à favoriser ses adversaires aussi bien que ses amis. Ayant, un jour, rencontré P.-J.-O. Chauveau qui lui avait recommandé un de ses amis pour un emploi public, M. Morin promit de s'occuper du protégé de M. Chauveau comme s'il était son ami: « Inutile! dit Chauveau, occupez-vous-en comme s'il était votre ennemi et je suis sûr de son succès ».

Hier et aujourd'hui

Alors que, cette année, on désarme et démobilise au Canada, en avril 1870, partout au Canada, on s'armait, on mobilisait. Des bruits de guerre venaient de partout: les Fénians d'une part, les Métis de la Rivière Rouge de l'autre, menaçaient et forçaient le gouvernement à mettre les volontaires sous les armes. Des compagnies de miliciens arrivaient de tous côtés à Montréal où l'on ne voyait briller que fusils, sabres et accoutrements. On attendait l'invasion qui devait se faire par Saint-Armand et Huntington.

Défricheurs pour les autres

Souvent les concessionnaires de la Nouvelle-France ne faisaient pas bonner les terres qu'on leur avait accordées. Ils se fiaient uniquement à leurs lettres patentes. Il arrivait que, lorsqu'ils avaient défriché le terrain, un autre individu venait réclamer la propriété à laquelle il avait droit en réalité. Le Conseil Supérieur de Québec, en 1669, ordonna à ces gens qui défrichaient la terre du voisin de la lui remettre sans compensation quand ils en auraient joui durant six ans. Ce n'est qu'après ce délai qu'un propriétaire véritable pouvait réclamer un terrain défriché par un étranger.

Nomination d'un évêque

L'abbé de la Corne, dans un mémoire au Saint-Siège, énonça les conditions moyennant lesquelles l'Angleterre permettrait la nomination d'un évêque catholique pour le Canada. C'était, d'abord, qu'il n'entreprendrait aucun rapport avec une puissance étrangère, que ce fût Rome ou la France; qu'il recevrait ses bulles de Rome, mais qu'il ne conserverait aucun lien de dépendance avec le Saint-Siège: «... consacré évêque, il tirerait son autorité de sa place et de son siège ».

Les premiers ministres de l'église réformée

Ils vinrent au pays avec les troupes d'invasion. On a surtout retenu les noms du Dr Brooke, à Québec; du Dr Ogilvie, à Montréal. Quelque temps après, on nomma des pasteurs réguliers: les révérends Chabrand Delisle, à Montréal; DeMontmolin, à Québec, et le moine Veysièrre, à Trois-Rivières. Ce dernier avait jeté son troc aux orties. À Québec les presbytériens avaient comme ministre un monsieur Sparks, et à Montréal un monsieur Bethune.

Dr SAP.

forma pauperis » devait prouver qu'il ne possédait même pas au moins \$25. On a souvent varié la fortune exigée d'un plaideur: actuellement, il faut qu'un plaideur n'ait pas \$200.

Le temps est maintenant venu d'apporter une nouvelle solution

au problème de l'assistance légale à fournir au pauvre et le comité a conclu de ses recherches que, « si généreuse qu'ait été la profession légale en fournissant des services gratuits aux pauvres, les facilités mises à la disposition des pauvres ne répondent pas d'une manière adéquate aux besoins. »

Mort du Dr Armand Paquet



La mort inopinée du docteur Armand Paquet, décédé lundi à l'âge de 34 ans, a profondément remué la population de Rimouski. Personne, sauf ses proches et son entourage immédiat, ne se doutait que depuis deux jours il était allié à l'hôpital Saint-Joseph dans un état critique et désespéré. Ce sympathique et vaillant jeune médecin jouissait d'une notoriété, de bon aloi, peu ordinaire. On ne peut que difficilement décrire l'extrême dévouement qu'il déployait, jour et nuit, dans l'exercice intense de sa profession, malgré sa santé précaire. Quelle que fût l'heure tardive à laquelle on le mandait au chevet des malades, en toute saison, il n'épargnait rien pour se rendre promptement à leur appel, dût-il, dans les cas urgents, s'habiller sommairement et se chauffer de simples pantouffles. Aussi, sa vaste clientèle ne cessait-elle de s'accroître de jour en jour. Inutile d'ajouter que sa disparition prématurée a créé un vide fort attristant et regretté au sein de notre population qui le savait et le voyait, chaque jour, si occupé à la multitude de ses patients.

Le Dr Paquet était originaire de St-Flavien de Lotbinière, étant né le 9 décembre 1910 du mariage de Joseph Paquet et de Marie Desrochers. Il fit ses études classiques aux séminaires de Québec et Trois-Rivières, et son cours de médecine à l'Université Laval d'où il sortit docteur en 1938. Après avoir exercé sa profession pendant quatre mois à St-Sébastien (Frontenac), où il épousa Mlle Madeleine Roy, garde-malade, le 1er octobre 1938, il vint se fixer à Rimouski. Il était attaché à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski depuis son établissement en notre ville.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre enfants: Jacques, 5 ans, Claude, 4 ans, Nicole, 3 ans, et Suzanne, 2 ans; trois soeurs, dont deux religieuses Ursulines, la rév. Mère Ste-Marthe (Ludivine), et la rév. Mère Ste-Gertrude (Rose), et Mme Gédéon Moreau (Alberta), ainsi qu'une soeur adoptive (Clarisse), de St-Flavien; trois frères et belles-soeurs M. et Mme Arthur Paquet,

Mort de Mme François St-Laurent

Une de nos concitoyennes les plus distinguées, Mme Ve François Saint-Laurent, née (Eugénie) Fournier, est décédée lundi dernier, 31 juillet, à Montréal, à l'âge de 78 ans. Son mari, ancien propriétaire de l'Hôtel Saint-Laurent, l'avait précédée dans la tombe en 1928. Très chrétienne et charitable, Mme Saint-Laurent se dévoua pendant de nombreuses années aux oeuvres de bienfaisance paroissiale et au soulagement des pauvres. Elle était l'une des plus actives directrices de l'Ouvrier. Sa disparition causera de vifs regrets.

Sa dépouille, transportée de Montréal à Rimouski, a été exposée en chapelle ardente au couvent des Soeurs de la Charité, où la défunte était pensionnaire depuis quelques années. M. Paul Saint-Laurent et Mme C. Bourque (Anne-Marie), de Montréal, et Mme J.-W. Zink (Graziella), de Moncton, accompagnant les restes mortels de leur mère et ont assisté aux funérailles, qui ont eu lieu ce matin à la cathédrale au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis.

La regrettée défunte laisse pour la pleurer son fils et ses deux filles ci-dessus nommés douze petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Nous les prions d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

de Québec, M. et Mme Lucien Paquet, M. et Mme Roland Paquet, de St-Flavien; ses beaux-frères et belles-soeurs M. G.-Hervé Roy, de Québec, M. Adrien Roy, de Montréal, Mlle Elsie Roy, e. g. m., à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, Mlle Renée Roy, g.m.g., de St-Ambroise de Chicoutimi; plusieurs cousins et cousines, entre autres, M. Maurice Paquet, étudiant, de St-Flavien, M. et Mme André Paquet, M. et Mme Georges Bergeron, et parmi les parents de son épouse, M. et Mme J.-S. Gagné, de St-Fabien, M. et Mme Omer Côté, de St-Fabien, M. et Mme Joseph Gagné, de Thetford Mines, Mme Joseph Roy, de N.-D. du Sacré-Coeur, de Québec et Trois-Rivières, et son cours de médecine à l'Université Laval d'où il sortit docteur en 1938. Après avoir exercé sa profession pendant quatre mois à St-Sébastien (Frontenac), où il épousa Mlle Madeleine Roy, garde-malade, le 1er octobre 1938, il vint se fixer à Rimouski. Il était attaché à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski depuis son établissement en notre ville.

Le Dr Paquet était aussi le neveu de l'hon. sénateur Eugène Paquet, M.D., et le cousin du Lieutenant (Dr) J.-L. Houde et de Mme Houde, de Rimouski.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale au milieu d'un très grand concours de parents, confrères, médecins, dentistes et amis. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial de Rimouski.

A Mme Paquet et à ses enfants, ainsi qu'à tous les membres de la famille en deuil, le Progrès du Golfe, offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

Augmentation de salaire aux employés de Price Brothers

Par suite d'une décision du Conseil régional du Travail, à sa séance de mardi, la semaine dernière à Québec, les employés des trois scieries de la compagnie Price Brothers à Rimouski, Price et Matane recevront une augmentation de salaire de quarante cents par jour ou de quatre cents l'heure. Cette augmentation sera payée à tous les employés des scieries. Elle est rétroactive à la première période de paye qui a suivi le 13 avril dernier.

En tenant compte du fait qu'environ 1,500 employés ont droit à cette augmentation, la compagnie devra déboursier \$600 de plus par jour pour les salaires. Pour les employés, cette augmentation représente environ \$10. par mois.

Par sa décision, le Conseil régional du Travail s'est rendu entièrement à la requête des employés. N'ayant pas obtenu de succès au cours de leurs premières démarches, ceux-ci firent la grève à deux reprises. Ils décidèrent de reprendre le travail le samedi suivant, pour permettre au conciliateur venus dans la région pour faire enquête de présenter leur rapport au Conseil régional.

Aérodromes flottants

Sur l'océan

LONDRES. (BUP). — L'idée d'installer en plein océan des aérodromes flottants sur lesquels pourraient descendre les avions a subi avec succès les épreuves de la marine britannique. Le Dr Charles Coode, assistant-contrôleur de l'Amirauté pour les recherches, a déclaré que les expériences faites à ce sujet sont définitivement sorties des cadres de la fiction. On s'attend à ce que ces aérodromes flottants contribuent au développement d'après-guerre aérien.

Nouveau 5 cts

Le 1er janvier 1946

OTTAWA. — La monnaie royale du Canada a été autorisée à frapper une nouvelle pièce de cinq cents qui sera émise à compter du 1er janvier 1946 comme monnaie légale du Canada, concurrentiellement aux autres pièces de même dénomination déjà en existence. Une proclamation a été publiée à cet effet dans la « Gazette du Canada ».

La nouvelle pièce est destinée à remplacer la cinq cents d'acier actuellement en circulation. Elle sera en nickel et portera l'effigie du roi entourée de l'inscription suivante: « GEORGIUS VI: REX ET IND: IMP ». Au centre du revers, on verra un castor au haut duquel les mots « 5 cts » seront inscrits entre deux feuilles d'érable; au-dessous, le mot « Canada » et l'année de la frappe.

La nouvelle pièce aura la forme d'un polygone à 12 côtés.

Le fils du premier ministre Attlee

Un « chic type »

Halifax (PC). — Après que les résultats de l'élection britannique furent connus le 26 juillet, J. Attlee, 17 ans, fils du nouveau premier ministre de l'Angleterre, montra peu d'émotion. Il était à bord d'un charbonnier de 11,500 tonnes quand il apprit par radio la victoire que son père venait de remporter. Ses camarades disent que c'est un « chic type »!

215 milles à l'heure

LONDRES. — Un « Skymaster » de la « R.A.F. Transport Command » a récemment effectué 9-120 milles jusqu'à Karachi et retour en deux jours, huit heures et onze minutes. Le temps de vol s'élève au total de 42 heures et

La session fédérale officiellement annoncée

Proclamation convoquant les membres du Parlement

Ottawa, (PC). — La proclamation officielle appelant les membres du Parlement du Canada à se réunir dans la capitale fédérale le 23 août a été publiée dans la Gazette officielle du Canada. Les députés devront se rendre à Ottawa pour midi ce jour là.

Le choix de l'orateur sera la première tâche des membres de la Chambre des Communes. Peu après s'être réunis dans leur salle, les députés seront convoqués au Sénat, où on les informera que le gouvernement général donnera les raisons de la convocation du Parlement lorsqu'ils se seront choisis un orateur.

Les députés retourneront alors aux Communes, se choisiront un orateur, en informeront le Sénat puis s'ajourneront jusque vers la moitié de l'après-midi, alors que le gouverneur général donnera lecture du Discours du Trône et ouvrira officiellement la session.

Quelques impressions sur M. Attlee

Lorsqu'il vint à Ottawa

OTTAWA, (C.P.). — M. Clement Attlee, le nouveau premier ministre de Grande-Bretagne, a démontré, au cours de son séjour à Ottawa, qu'il était un homme à la fois modeste et compétent. Il arriva à Ottawa et en partit sans faire de bruit. Il n'hésita pas à circuler comme un simple mortel sur les trottoirs de la capitale, n'attirant que très peu l'attention des autres passants.

Les journalistes qui le rencontrèrent n'eurent que des bons mots à son endroit. Il écoutait attentivement toutes les questions qu'ils pensèrent à lui poser et il y répondait avec empressement. Il n'hésita même pas à répondre aux questions les plus délicates, à une conférence de presse. Il donna franchement son opinion sur les demandes en faveur de l'ouverture d'un deuxième front que formulait alors la Russie. Les journalistes eurent l'impression qu'il n'était pas un homme qui ne sait que faire dans les moments embarrassants.

COUPONS DE SUCRE POUR CONSERVES

En vue de répondre à de nombreuses demandes de renseignements venant du public, l'Administration du Rationnement à la Commission des Prix et du Commerce nous communique la mise au point suivante au sujet de la validité des coupons de sucre pour la mise en conserves: —

Cette année, chaque détenteur du carnet de rationnement a droit à la même quantité de sucre que l'an dernier pour la mise en conserves, soit 10 livres. Cependant, le mode de distribution de cette denrée diffère de celui de l'an dernier. Au lieu des coupons « F » de l'an dernier qui valaient un livre de sucre chacun, l'on se sert cette année de 20 coupons de conserves supplémentaires qui valent une demi-livre chacun, ce qui donne droit à un même total de 10 livres de sucre.

Au cours des mois de mai et de juin dernier, l'Administration du Rationnement a rendu valables 10 de ces coupons supplémentaires de sucre. Il faut noter que depuis le 19 juillet, 10 autres de ces coupons supplémentaires de sucre sont devenus valables, soit les coupons P-4 à P-13 inclusivement. A date, les coupons ordinaires de couleur orange pour le sucre, portant les numéros 33 à 57 ont tous été déclarés valables au cours des derniers mois. La feuille du carnet de rationnement qui contient des coupons étant épuisés, on utilise maintenant les coupons « P » comme coupons de conserves.

23 minutes (26 heures et 8 minutes le jour, 16 heures et 15 minutes la nuit), et le taux de vitesse était approximativement de 215 milles à l'heure.

Les Hauteurs

L'écrivain la semaine dernière que je suis rendu sur les Hauteurs, paroisse agricole sise sur un grand plateau formé par une bifurcation des Monts Notre-Dame qui, venant de St-Fabien, se séparent en deux branches vers Ste-Blandine.

La branche nord va délimiter les deux paroisses de St-Gabriel où se trouve le mont Comis ou Commis (dont personne ne peut expliquer l'origine du nom) et St-Donat pour aboutir dans la région de Métiis où elle subit d'autres transformations. La branche sud se dirige vers le lac Métiis et au delà.

Je n'ai pas à discuter ici si ces rochers appartiennent au cambrien ou au silurien, ou aux deux à la fois. Les géologues en font leur bonheur; pour moi, je retiens que ce grand plateau renferme actuellement des terrains propres à la culture: c'est ce qui explique la fondation actuelle de trois paroisses: St-Gabriel, Les Hauteurs, St-Charles Garnier, et la possibilité d'une autre paroisse entre St-Charles Garnier, les Hauteurs et la Rédemption au-delà de la rivière Métiis. Le sol en est argileux à un degré variable, mais suffisant pour être classé comme propre à la culture. Très peu de lots ou parcelles de lots sont impropres à la culture, étant trop graveleux, trop rocheux. Les ondulations sont à pentes douces et cultivables par tous les instruments de culture ordinaire, charrues, faucheuses et lieuses.

Le plus grand inconvénient de ce plateau est le climat froid hâtif du printemps et de l'automne. La chaîne de montagne qui fait borne entre St-Donat et St-Gabriel avec le mont Commis empêche le salin, l'humidité de la mer, de venir jusqu'ici. D'autre part, l'élévation du plateau et les nombreux lacs de la région sud chargent les courants aériens de froid et de grêle. Il en résulte que la neige nous arrive toujours plus à bonne heure et qu'elle fond plus tard. Ainsi, nous avons toujours la neige 15 jours avant Rimouski et elle ne fond que quinze jours ou trois semaines après celle de St-Donat. Plus étrange encore: à St-Charles Garnier, paroisse voisine des Hauteurs, à cinq milles seulement de distance, le printemps est toujours de quinze jours plus hâtif qu'aux Hauteurs; cela est dû à la différence des niveaux et aux courants chauds aériens, qui se réchauffent au contact des émanations gazeuses de la rivière Mistigouèche et des Eaux Mortes.

Quoi qu'il en soit des explications recueillies ici et là, il reste que la saison de culture est courte, trop courte même, car en temps normal il faut y établir les animaux 7 mois et plus et les nourrir pendant huit mois. Quand il sera possible d'établir une industrie d'hiver permettant aux cultivateurs de tirer de leurs vaches ou de leurs porcheries tous les revenus possibles, ce plateau sera un endroit de culture avantageuse et facile.

Actuellement le sol est appauvri: il y a eu de grands feux qui ont brûlé l'humus et rendu le sol acide; de là, la nécessité de chauler les terrains, et c'est à cette besogne que les cultivateurs se sont attelés, c'est le mot, en tirant des carrières une grande quantité de marne. Ils ont eu l'aide du gouvernement et une machine obtenue à cette fin a tiré du seul petit lac du village près de vingt mille tonnes de marne, qui a été étendue. Mais il en faut encore, et la Coopérative locale s'est occupée de faire venir du Calco; une commande de seize chars est donnée et sera utilisée prochainement. Une fois l'acide détruit et combattu, le terrain donnera de belles récoltes si l'on en juge par les résultats obtenus à date par ces cultivateurs qui ont employé la marne, laquelle ne vaut pas tout à fait le véritable Calco. De plus, les cultivateurs ont appris dans les réunions des cercles de l'U.C.C. la grande valeur des engrais chimiques et, chaque année, ils en achètent de grandes quantités. En sorte qu'on peut dire sans exagération qu'une fois le défrichement des terres complété la paroisse des Hauteurs sera une des meilleures paroisses agricoles du comté.

Avouons cependant qu'il reste encore du travail de défrichement à faire. Les bois, qui comprennent de l'épinette, du sapin, du merisier, de l'érable et du bouleau et qui sont la première richesse des défricheurs, ont été exploités avec trop de précipitation pour ne pas dire imprévoyance, et il en est

La peinture en quinze règles simples

Afin d'assurer de meilleurs résultats aux soi-disant peintres amateurs — qui pour la plupart s'en tirent d'ailleurs avec beaucoup de succès dès qu'ils se donnent la peine d'essayer — l'Association canadienne des peintures, Laques et Vernis conseille l'application des quinze règles suivantes.

Peut-être y trouvera-t-on de nouvelles suggestions, mais la plupart sont aussi anciennes que la peinture elle-même. Toutes, cependant, valent d'être récapitulées avant l'exécution d'un travail de peinture. Les voici:

1. — Employez une peinture de bonne qualité. Puisque le travail exige votre temps, utilisez au moins une peinture qui donnera des résultats durables.
2. — Agitez bien la peinture avant de l'appliquer. Tout le monde connaît l'importance de cette opération, mais plusieurs s'en dispensent.
3. — Assurez-vous que la surface à peindre est parfaitement indemne de graisse, d'huile et de saletés et qu'elle est bien sèche.
4. — Suivez les indications données sur le bidon de peinture: c'est encore le manufacturier

qui sait le mieux comment on doit utiliser son produit. Cette connaissance lui a coûté beaucoup de temps et d'argent.

5. — S'il vous faut amincir la peinture, amincez-la parcimonieusement, avec de la térébenthine. N'employez pas d'huile de lin. Amincie à l'huile de lin, la peinture recouvrira une plus vaste surface, mais elle ne durera pas, parce que vous aurez détruit l'équilibre soigneusement établi entre les huiles et les pigments.

6. — Employez un bon pinceau: vous exécuterez ainsi un meilleur travail.

7. — Si vous employez un pinceau neuf, faites-le tremper 24 heures dans de l'huile de lin avant de vous en servir.

8. — Choisissez un pinceau de dimension appropriée. N'essayez pas de peindre un mur avec un petit pinceau ou d'effectuer un travail délicat avec un pinceau énorme.

9. — Laissez bien sécher entre les couches. Il ne suffit pas que la peinture ne colle plus avant d'appliquer la couche suivante: il faut qu'elle soit dure et ferme.

10. — Pour obtenir d'excellents résultats, peignez quand le temps est chaud et sec. Quand vous peignez à l'intérieur, voyez à ce qu'il y ait une bonne circulation d'air.

11. — Si vous choisissez vos couleurs sur des cartes-échantillons, retenez que votre travail de peinture sera un peu plus foncé que les couleurs de ces cartes

résulté que les premiers colons ont abattu les bois sans songer à une réserve forestière domestique qui devrait fournir non seulement le bois de construction mais encore le bois de chauffage. Aussi, y a-t-il des cultivateurs qui n'ont plus de bois et sont obligés d'en couper sur la réserve cantonale, dont je dirai un mot plus tard, pour se construire maisons et dépendances, et qui même sont obligés d'en acheter pour se chauffer. C'est un malheur pour ces cultivateurs; mais le mal est réparable, et déjà un bon nombre ont de la transplantation ou menagent les jeunes pousses qui donneront le bois nécessaire aux besoins de la ferme. Et pendant que l'on s'occupe de bûcher son lot, il y a eu négligence de faire la terre tout de suite.

De plus, comme la compagnie Price possède une immense réserve forestière, des limites à bois, que depuis plusieurs années elle fait des chantiers et que ces chantiers se font presque à cœur d'année, les gens ont pris l'habitude d'aller faire la coupe du bois. Il y en a qui partent en juillet ou août, d'autres ne partent que l'automne, mais la plupart partent trop vite et ils négligent ainsi les labours d'automne si essentiels à une bonne culture et les défrichements qui s'imposent pour tirer de la ferme tous les rendements possibles. Il est à souhaiter que ces limites soient coupées aussi vite que possible afin que les cultivateurs reviennent à la terre pour la cultiver à la manière des gens du bord de l'eau qui vivent agréablement sans se détruire, comme font les gens de chantier qui travaillent habituellement d'une nuit à l'autre et souvent, trop souvent, pour un salaire assez maigre. Sur ce point encore, on m'assure qu'il y a eu un grand nombre de cultivateurs savent donner tous les soins nécessaires à la culture, sachant bien qu'un jour viendra où ils devront prendre sur la terre la vie de la famille. Il est à souhaiter que ce mouvement se généralise, et c'est à cette fin que s'emploie le cercle de l'association des cultivateurs. N'aurait-elle que cet avantage à son crédit qu'il faudrait savoir gré à ses organisateurs de la tenir en fonction.

Ce que j'en dis ici n'est pas pour amoindrir le travail accompli par les cultivateurs de la région, car il s'est fait du travail, du grand travail, et nous avons remarqué plusieurs fermes, très bien défrichées et bien construites, lesquelles feraient certainement l'orgueil de certaines paroisses du bord de l'eau. Nous verrons dans un autre courrier que les opérations de la Coopérative agricole des Hauteurs indiquent que les cultivateurs ne sont pas que des commençants, et que l'industrie laitière donne des rendements considérables en fromage, en élevage et en vente d'animaux. Pour ne citer qu'un fait: les cultivateurs ont expédié, la semaine dernière, un wagon d'animaux aux abattoirs de Montréal. Si l'on tient compte de la consommation domestique et qu'à St-Gabriel et sur Les Hauteurs il y a deux bouchers qui s'approvisionnent dans la localité, on voit alors que nos cultivateurs travail-

lent ferme et s'occupent de leurs affaires. Ces notes veulent tout simplement aider aux autres à pousser vers le meilleur et le mieux.

DIVERS — Le 10 juillet, baptême de Jean-Eudes, enfant de Michel Bérubé et de Gabrielle Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Gagné.

— Le 23, Jean-Paul, enfant de Paul Bernier et d'Adrienne Dubé. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Bernier, fils.

— Le 19, la Troupe Latour est venue jouer, « Crime et Châtiment », beau drame qui a une belle leçon d'amour paternel.

— M. J.-A. Comeau, gérant de la Caisse et secrétaire des Ecoles et de la Municipalité, est parti pour la côte nord, en repos chez des parents. Nous lui souhaitons bon voyage.

PENSEE — Quand quelqu'un parle en public, il faut toujours faire silence, même si son discours ne semble pas intéressant. C'est une question de politesse.

Au Théâtre Cartier

6-7-8 août 1945
J. Gayner, Frederic March dans
A star is born
Personne ne doit manquer de voir ce merveilleux film qui sauvera certainement plaisir à tous. Les scènes comiques, tragiques et sentimentales sont des plus captivantes.
Au même programme un sujet court.

9-10-11 août 1945
Hedy Lamarr, George Brent, Paul Lukas dans
Experiment perilous
L'action de ce film a lieu, il y a quelques décades, aux Etats-Unis et il s'agit d'une femme en proie à une lente et méthodique persécution morale. Ce très beau film est admirablement servi par une distribution de choix.
Au même programme, le 1er épisode de la série ADVENTURES OF FLYING CADETS.

parce que vous appliquerez la peinture sur une surface plus considérable.
12. — Si la surface n'a jamais été peinte, appliquez une bonne couche de fond ou d'obturbateur avant de poser la peinture.
13. — N'appliquez pas la peinture par couches épaisses. Deux couches minces valent toujours mieux qu'une seule couche épaisse.
14. — N'oubliez jamais que les bleus, les verts et les teintes apparentées sont des couleurs « froides »; que les jaunes et les teintes orange sont « chaudes »; que les couleurs claires créent

Au Théâtre Rimouski

4-6-7 août 1945
Johnny Weissmuller, Nancy Kelly dans
Tarzan desert mystery
Tous les amateurs de Tarzan seront heureux de revoir ce roi de la jungle dans ses nouvelles aventures. Le jeune singe Cheeta vien mettre la note gaie à ce merveilleux film d'action que personne ne doit manquer de voir.
Au même programme un sujet court et une comédie.

8-9-10 août 1945
Dick Powell, Claire Trevor dans
Murder my sweet
« Murder my Sweet » est un des meilleurs films de Dick Powell. Tous ceux qui aiment les films policiers et mystérieux ne doivent pas manquer de voir celui-ci qui saura certainement leur plaire.
Au même programme, le 8e épisode de la série GREAT ALASKAN MYSTERY.

dans une pièce l'illusion d'espace tandis que les couleurs sombres donnent l'impression opposée.
15. — Si vous avez certains problèmes particuliers à résoudre, consultez votre marchand de peinture, ou communiquez par téléphone ou par lettre avec toute votre bonne compagnie de peinture dont vous utilisez le produit.

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

GRAND-B

DÉLICIEUSE RAFFRAÎCHISSANTE

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes



MIEUX QUE LE BAS DE LAINE

Nos ancêtres étaient prévoyants; ils faisaient des économies et les confiaient au bas de laine. Cette façon d'épargner avait tout de même des désavantages; elle était surtout improductive.

Nous connaissons la prospérité; c'est le temps d'épargner. Les Obligations de la Victoire offrent la sécurité du bas de laine, sont facilement négociables et rapportent du 3%.

Economisons pour l'avenir au moyen des Obligations de la Victoire.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE
AD. 1011A



LE PROGRES DU GOLFE

L'ELECTION DU PARTI TRAVAILLISTE

Et sa répercussion sur la politique anglaise et internationale

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

L'écrasante victoire du parti travailliste anglais et la disparition du premier ministre Churchill à la tête de l'Angleterre aura sans doute une grande répercussion sur la politique étrangère anglaise et sur toute la politique internationale.

On ne sait pas encore si le parti travailliste continuera à diriger le gouvernement anglais sur la route de l'impérialisme comme le voulait le premier ministre Churchill en disant: « Je n'ai pas été élu premier ministre du roi pour présider le démembrement de l'empire britannique ». Il reste encore certainement une forte partie du peuple anglais qui croit en la destinée impérialiste de l'Angleterre depuis la reine Elizabeth, politique qui s'est toujours continuée et développée depuis.

Si l'Angleterre doit poursuivre sa politique impérialiste, le nouveau premier ministre, M. Clement Attlee, lui donnera sans doute une nouvelle forme. Il est probable, en effet, que l'Angleterre, même avec un gouvernement travailliste, cherchera à

maintenir ses grandes voies commerciales. Cependant, au lieu d'essayer, comme elle l'a fait depuis un siècle, d'éloigner la Russie de la Méditerranée, il est possible qu'elle cherche à obtenir sa coopération pour maintenir son influence. En se rapprochant ainsi de la Russie, l'Angleterre acquerra peut-être plus d'influence à la conférence tripartite de Potsdam.

Pour la France, la défaite de M. Churchill et l'élection des travaillistes affaibliront peut-être la position du général Charles de Gaulle lors des élections de cet automne et favoriseront vraisemblablement les éléments de gauche, socialistes et communistes.

L'élection des travaillistes portera un coup dur aux généraux polonais qui se soumettent encore au gouvernement en exil de Londres et qui n'est plus reconnu par les grandes puissances alliées. Il est possible maintenant que le nouveau gouvernement anglais relève ces généraux de leurs commandements et renvoie les troupes polonaises dans leur pays ou les incorpore

dans l'armée britannique. Un tel développement modifierait considérablement la question polonaise actuelle et consoliderait le régime de Varsovie organisé et patronné par Moscou jusqu'à la reconnaissance officielle par Londres et Washington.

Les répercussions immédiates les plus fortes se feront probablement sentir en Grèce, en Italie et en Espagne qui ont toujours ressenti la politique anglaise. Si le premier ministre grec ne libère pas immédiatement les prisonniers politiques et ne déclenche pas immédiatement des élections, il est possible que les luttes intestines reprennent dans le pays. L'espoir du roi Georges de Grèce de retourner dans son pays doit avoir diminué après l'élection du parti travailliste en Angleterre.

La position du général Francisco Franco pourrait devenir difficile à tenir de même que celle du gouvernement Peron en Argentine.

On peut prévoir que l'Angleterre suivra une politique plus conciliante en Extrême-Orient, avec les Indes, la Birmanie et la Malaisie.

Pour lire dimanche

UNE TRAGÉDIE INOUBLIABLE

(Par Louis Morneau)

Chaque été, quand reviennent les beaux dimanches ensoleillés, tout chauds et parfumés de l'odeur revigorante des foins neufs, un souvenir bien triste me revient en même temps, qui me serre encore le cœur après plusieurs années. C'est le souvenir d'une tragédie de l'onde, pour m'exprimer comme les journaux, tragédie émuante entre toutes, qui survint à Saint-Jean-Port-Joli, un dimanche de juillet, par un après-midi délicieux.

Saint-Jean-Port-Joli est une des belles paroisses d'en bas de Québec; on la trouve en bordure du St-Laurent, de ce côté-ci, à soixante milles en amont de Rivière-du-Loup. C'est un endroit de villégiature des plus fréquentés. Pendant la belle saison, les hôtels Castel-aux-Falaises, De Gaspé, Port-Joli Inn, L'Auberge du Faubourg, etc., sont remplis de citadins, de touristes, ainsi que les nombreuses villas dispersées — ou groupées ça et là — le long de la côte qui domine le fleuve, et même en bas de cette dernière. Ces nombreux étrangers augmentent ainsi d'autant, pour quelques semaines, la population stable de l'endroit, qui est d'environ 2500 âmes.

Ce pays est vraiment beau, pittoresque; la Nature semble l'avoir bien choyé. C'est une vaste plaine herbeuse, verdoyante, tantôt unie, tantôt ondulée, ça et là accidentée de côtes boisées d'épinettes, et qui se déploie, au sud, jusqu'aux masses bleues de Notre-Dame, lesquelles sont, là-bas, d'une splendeur, d'un grandiose réel.

La plaine est arrosée par des ruisseaux clairs et frais, tout frétilants de gracieux fretins, et aussi par deux belles rivières, mais bien différentes d'aspect: la rivière Port-Joli, douce et paisible, et la rivière Trois-Saumons, sauvage et grondante. La contrée est, de plus, traversée par des belles routes bordées de verdure, le long desquelles s'échelonnent des fermes jolies, blanches pour la plupart, qu'embellissent souvent des arbres de haute futaie chargés de feuillage.

Le village de Saint-Jean-Port-Joli est particulièrement pittoresque: en été, c'est un véritable Eden. Il présente ce détail topographique d'être, pour ainsi parler, coupé en deux par une côte raide (la côte de l'église), qui le divise en deux parties bien tranchées, qu'on pourrait appeler le bas-village et le haut-village... comme, à Québec, on dit la basse-ville et la haute-ville.

La partie basse du village en est, en quelque sorte, le quartier populaire; n'y résident guère que des gens laborieux, navigateurs et pêcheurs, ainsi que des rentiers modestes; la partie haute en est le quartier bourgeois, fashionable. Cette dernière partie est, sans contredit, la plus belle, la plus intéressante. A cette époque de l'année, c'est, encore une fois, un véritable Eden. On n'y voit guère que des vergers magnifiques, des jardins splendides, des feuillages d'arbustes en fleurs, et surtout des arbres superbes — érables, châtaigniers, peupliers — qui cachent presque complètement les résidences bourgeoises, dont plusieurs, fort anciennes, — telle celle de M. le notaire Deschênes, — sont d'un style noble et bien français.

Saint-Jean-Port-Joli est remarquable surtout par son église, laquelle compte plus de deux cents ans d'existence. C'est la doyenne des églises de la région. C'est une solide construction de pierre, avec de hauts vitraux naïvement peints, et qui semble vouloir défier les siècles. Sa toiture aux pentes courbes est percée de

petites fenêtres carrées, dont les châssis blancs tranchent joliment sur le vert moussu des bardeaux. Elle est surmontée, à ses extrémités, de deux clochers élancés, ajourés, et décorés de dentelles sculpturales qui leur donnent, pour ainsi dire, un air de légèreté des plus agréables.

Cette vieille paroisse historique fut, comme on le sait, la patrie de Philippe-Aubert de Gaspé, l'immortel auteur des Anciens Canadiens, qui nous a laissé dans ce livre remarquable, et dans ses Mémoires, un portrait vivant de nos ancêtres, un tableau fidèle de leurs moeurs, ainsi que des souvenirs personnels qui font de ses ouvrages une lecture des plus attachantes.

L'habitation du seigneur de Gaspé — le manoir seigneurial — se trouvait à Trois-Saumons (un bourg faisant partie de Saint-Jean-Port-Joli), à quatre milles de l'église, non loin du fleuve; elle faisait face à un cap imposant, d'une sauvage beauté, au pied duquel passait « le chemin du roi », devenu aujourd'hui la route nationale.

Trois-Saumons demeure, assurément, le coin le plus poétique, le plus historique et, partant, le plus attirant de la paroisse. La nature y est d'une âpre et saisissante beauté. C'est par un jour serein d'arrière-saison, au coucher du soleil, qu'il faut voir ce coin de pays isolé, tout empreint d'une mélancolie austère. Le spectacle vaut la peine... qu'on se dérange pour le contempler.

C'est d'abord le cap géant, imposant, drapé ça et là de lichens, auquel s'accrochent et que couronnent des sapins verts et des blancs bouleaux, et dont le sommet s'empourpre des lueurs du couchant... C'est ensuite, un peu en amont, la rivière Trois-Saumons qui surgit, en mugissant, des champs ondulés, d'entre des buissons d'aunes, et qui se précipite avec fracas, du haut de son barrage, dans le fleuve en bouillonnant et en écumant... C'est enfin le majestueux Saint-Laurent, « le prince des fleuves » (Ph.-A. de Gaspé), dont les flots verdâtres s'enveloppent, au loin, de vapeurs bleues, et dont les îlots sombres, d'un aspect farouche, inspirent je ne sais quelle tristesse... Voilà le décor merveilleux, isolé et paisible, qui a si heureusement inspiré l'auteur des Anciens Canadiens.

Saint-Jean-Port-Joli fut aussi la patrie d'un journaliste de talent, Alphonse Gagnon, qui a écrit, entr'autres choses, la délicieuse légende de l'Anse-aux-Sauvages. Deux autres journalistes distingués, des contemporains ceux-ci, font encore honneur à cette paroisse: ce sont MM. J. Verreault, chef des nouvelles à l'Action Catholique, et Gérard Ouellet, rédacteur au même journal. Celui-ci est à écrire, présentement, tout en accomplissant sa rude tâche

de journaliste, l'histoire, aussi ample que vraie et intéressante, de sa paroisse natale.

Saint-Jean-Port-Joli compte encore, parmi ses fils les plus distingués, le rév. Frère Sigismond, S. C. (Achille Chouinard), qui est élève, sans bruit, sans éclat, un beau monument: c'est sa « Généalogie de la Famille Chouinard ».

Est-il besoin d'ajouter que Saint-Jean-Port-Joli est encore la patrie des frères Bourgaard, sculpteurs sur bois désormais fameux, dont je me propose de raconter un jour, ici même, — si Dieu me prête vie... — comme au petit poisson de la fable — l'histoire et l'oeuvre... non encore achevées.

Ce long préambule fini, je reviens, sans plus tarder, à la tragédie inoubliable (pour ceux-là qui en furent les témoins), et émouvante entre toutes, qui fait le sujet de cet article.

(A suivre)
Louis MORNEAU.



L'amiral lord Louis Mountbatten, commandant suprême des troupes alliées en Asie sud-orientale, cousin du roi.

LES "ALOUETTES" TRAVERSENT L'ATLANTIQUE EN AVION

Par le lieutenant de section Gabriel LANGLAIS (Flight lieutenant), C. A. R. C.

Frank Sinatra et les Alouettes (Suite)

Frank Sinatra n'a probablement jamais entendu parler des Alouettes, et la raison en est bien simple: c'est que les Alouettes n'ont pas encore paru à l'écran. Mais plusieurs aviateurs des Alouettes pourront se vanter d'avoir rencontré le fameux « crooner » de ces dames, sur l'archipel portugais. Il y avait fait escale, lui aussi, en route pour le Continent européen. Mais aussitôt vu, aussitôt oublié, Sinatra ne constitue pas la vedette de la journée. Nos Alouettes prennent un plaisir plus vif encore à causer avec les Portugais, des paysans pour la plupart, et à se faire expliquer les coutumes pittoresques des îles. Plusieurs se rendent au village avoisinant, où ils constatent que seuls les Portugais qui se piquent d'être cultivés portent des chaussures; les autres vont nu-pieds ou en chaussures sans bas. Le taxi le plus populaire de l'endroit est un véhicule à traction animale: une charrette qui doit remonter à la conquête du Pérou, tirée par quatre ânes. Ça fait tout à fait couleur locale dans ce paysage féérique de petites maisons blanches, à toitures de tuiles rouges. Le soir, les maisons sont si blanches qu'on les croirait phosphorescentes. Sur la rue, des camelots vendent des bananes minuscules pour lesquelles ils acceptent de l'argent américain ou anglais: cinquante sous la douzaine. Le madère et le brandy valent 7 escudos, l'unité monétaire portugaise. L'escudo est une pièce de monnaie ou de papier pratique qui nous fait oublier la complication du système monétaire anglais. L'escudo est comme le franc, il se présente en pièce d'une unité, de 5, de 10, 20, 50, 100, etc. A lui seul l'escudo vaut deux pennies et demi, et il se subdivise comme le franc en pièces de cent appelées « centavos » et de demi-cent. Mais le temps passe et ce n'est pas en quelques heures seulement qu'il y ait moyen d'étudier en détails les détails de la vie des paysans de l'île. Après un repas du soir aussi réconfortant que celui du midi, la plupart des aviateurs du groupe font la sieste, pour se préparer à reprendre les airs, un peu après minuit.

le tableau. Après le briefing qui eut lieu à minuit, comme deux avions des Alouettes se rendaient à la piste de décollage, le second donna dans le premier et causa aux deux bombardiers des dommages assez considérables. Les équipages de ces avions et celui du Chef d'escadrille Dupuis ont été empêchés de décoller avec les deux autres des Alouettes et des Hiboux Blancs, pour cette raison. Il ne reste donc plus pour le moment que deux Alouettes qui atterriront au Canada, aujourd'hui, vendredi, 15 juin. Les deux blessées et le reste de la formation suivront le plus tôt possible. Cet accident a beaucoup retardé le départ. Nous ne décollons de l'aérodrome tout illuminé de feux, qu'à 4 h. 30 du matin. Il fait encore nuit. Une couche de nuages nous empêche de voir le firmament. Nous avons tout fait de la percer et le plus beau des ciels étoilés des tropiques s'offre à nous. A bord, la Grande Ourse semble si proche de nous qu'il nous prend des envies folles de nous asseoir sur le coussin de son siège renversé. Vers 6 h. 30, le soleil qui trahissait des lueurs d'aurore à travers les nuages parvint à dépasser leur horizon et à nous réchauffer confortablement. L'équipage profita de la clarté pour casser une croûte: du jus de fruit, quelques sandwiches, une tasse de café noir et des bonbons. Les nuages que nous survolons à mille pieds tout au plus offrent un spectacle varié dont on ne se lasse jamais. Tantôt ils se transforment en un moelleux tapis dont le tissu est si serré qu'on voudrait y marcher. Tantôt la couche s'annule, comme sur les bords d'un précipice, les nuages deviennent transparents et nous laissent apercevoir, dans une éclaircie subite, des rondelles de mer bleue. Du nez de l'avion où je suis toujours juché, cette impression d'abîme donne le vertige. Cette partie du voyage, qui est pourtant plus longue que la première semble moins monotone: le mal du pays doit lui donner du charme. A 8.000 pieds d'altitude moyenne, nous filons à une vitesse de 190 milles à l'heure en plus de celle dont le vent arrière nous favorise. Le pilote et le navigateur calculent qu'ils nous atteindront Gander, à Terre-Neuve, vers midi et quarante-cinq.

mais le sort devait en décider autrement. Rendus à Terre-Neuve au-dessus du poste de vigie, on nous annonce par sans-fil que nous devons aller atterrir ailleurs; l'endroit est Moncton. Nous survolons au milieu des nuages l'île désolée de Terre-Neuve. Par les éclaircies nombreuses des nuages, il y a moyen d'observer les rochers moussus et désolés de la grande île. Puis les nuages tournent d'un blanc au noir; nous comprenons pourquoi! Il n'y a pas moyen d'atterrir à Terre-Neuve. Ces nuages sont très bas, l'atterrissage eût été périlleux. Dans l'air s'établit toute une conversation technique entre la base et les avions qui s'attendent à atterrir et demandent les instructions nécessaires. Un à un, les pilotes reçoivent l'ordre de se rendre à Moncton. Les équipages sont très fatigués. Il y aura bientôt onze heures d'effilée que nous volons depuis que nous avons quitté les Açores, mais l'idée d'aller atterrir tout de suite sur la terre ferme nous sourit. Il vaut la peine de vaincre sommeil et fatigues pour s'y rendre. A 1 h. 40, heure du méridien, nous apercevons enfin la côte canadienne.

Le Canada!

Il pleut dans ces nuages sombres. Du nez du bombardier, je ne vois que des gouttes de pluie qui ruissellent sur les parois du « Pers-pex ». De temps en temps, un petit ruisseau d'eau froide me tombe sur la nuque. C'est l'eau qui a filtré à travers les fissures des mitrailleuses. Nous filons à toute allure dans une atmosphère brumeuse; l'avion vibre un peu, les courants d'air se font nombreux et impriment des petites secousses au bombardier. Vers deux heures, nous nous mettons en relations avec Moncton par sans-fil. Pas moyen d'atterrir là non plus, il faut aller plus loin: Scoudouc est l'endroit, cette fois. (Suite en page 4)

Deux Alouettes retenues au sol
Tout allait trop bien, il fallait qu'un incident vienne assombrir

Le pilote et le navigateur avaient probablement raison.

LONDRES. — Un grand nombre d'aviateurs alliés doivent la vie à l'accomplissement d'un bateau de sauvetage qui peut être facilement transporté par avion et descendu en parachute aux équipages qui sont forcés de descendre sur la mer. Les bateaux de sauvetage sont munis d'engins et d'une voile. Ils peuvent parcourir des distances considérables, transporter des provisions, des troussees de pansements, des radios et ont des méthodes pour attirer l'attention des sauveteurs.

La santé des dents

Q. — Depuis quelques années, j'emploie un mélange de sel de table et de poudre à pâte pour brosser mes dents et je n'en ai jamais ressenti aucun mauvais effet. — Aujourd'hui, on me dit que je ne devrais pas user de cela, mais qu'il me faudrait employer une pâte dentifrice, spécialement préparée. Est-ce vrai? R. — Du sel de table fin et de la poudre à pâte peuvent fort bien être employés pour brosser les dents. Le mélange le plus indiqué est une part de sel fin et trois parts de poudre à pâte. Q. — Qu'est-ce qui est préférable, une pâte dentifrice ou une poudre dentifrice? R. — Le choix dépend entièrement du goût de chaque personne. Poudre et pâte sont habituellement à peu près semblables, excepté que, pour en faire une pâte, certains produits sont ajoutés à la poudre. Employez, de préférence, le produit qui vous sera recommandé par votre dentiste.

Vêtements faits à la maison

Ayez toujours la planche à repasser et le fer à la main quand vous cousez. Pressez chaque couture au fur et à mesure. Quand le vêtement sera fini, il paraîtra mieux et semblera avoir été acheté tout fait.

Taches de peinture

Enduire de graisse ou de vaseline les poignées des portes avant de peindre les boiseries. Les taches de peinture s'enlèveront alors aisément même quand la peinture sera complètement sèche.

Les personnes moins jeunes devraient se refuser les mets riches ainsi que les parties non-digestibles des aliments. Les légumes verts sont très bons, mais dans certains cas, trop de crudités peuvent causer certains troubles de l'organisme. Les stimulants peuvent être cause d'insomnie, ce qu'il faut éviter à tout prix.

TABAC A CIGARETTES

WINDSOR

Vraiment savoureux et doux!

TABAC A CIGARETTES

« Le tabac qui plaît davantage »

WINDSOR

Les Aventures de Peerless Pete... par la BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

No 3 "VIDE ÉLEVÉ"

Notre artiste relate à sa façon comment la huile Peerless est raffinée et débarrassée de toutes les impuretés avant de devenir la Peerless B-A. Pour prolonger la durée de votre auto et diminuer vos frais de réparations demandez de l'huile à Moteur Peerless dès demain! Elle a subi un "Alliage!"

IL DOIT MAIGRI!

MAINTENANT UN BAN DE VAPEUR

Après le "topping" commence le fameux procédé à 5 étapes, dont la distillation à Vide Élevé est la première étape.

IL TRANSPIRE!

JE N'AI PAS BESOIN DE CE QUE JE PERDS

Le vide élevé maintient la température assez basse pour protéger la qualité lubrifiante de l'huile à Moteur Peerless.

IL REÇOIT SON CERTIFICAT

ADIEU LE GROS ET LE MINCE

L'huile étant divisée dans les différentes catégories, chaque catégorie fait un meilleur travail de lubrification.

Peerless HUILE A MOTEUR "It's Allied!"

LA QUESTION DES REPARATIONS EXIGÉES DE L'ALLEMAGNE

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

La conférence tripartite de Potsdam s'est ajournée sans que l'on ait connu les résultats des pourparlers au sujet des réparations à exiger de l'Allemagne. On ne connaît, d'ailleurs, que peu de détails sur le travail accompli par les trois grands chefs alliés qui discutent dans un secret absolu.

Avant la conférence, certaines dépêches ont laissé entendre que la Russie proposerait que l'Allemagne soit obligée de fournir aux Alliés une valeur globale de 20 milliards de dollars, principalement en marchandises, pour réparer les dommages qu'elle a causés dans la guerre. La Russie exigerait pour sa part un peu plus de la moitié de ces réparations tandis que les Etats-Unis et l'Angleterre se partageraient le reste. Ces dépêches ne laissent nullement allusion aux réclamations de la France, de la Belgique, de la Hollande, de la Tchécoslovaquie, de la Norvège, du Danemark et de la Pologne qui ont considérablement souffert de l'occupation allemande.

Les Français soulignent que le programme soviétique accorderait à la Russie plus que la moitié des réparations, car les Rus-

ses n'incluent pas dans ce programme le vaste territoire allemand qu'ils veulent annexer à la Pologne ni l'industrie polonaise qui servira sans doute, dans une large mesure, à répondre aux besoins de la Russie.

Les Français soutiennent aussi que si le charbon de la Silésie n'est pas compris dans la mise en commun la France ne doit pas être tenue de mettre en commun les ressources de la zone allemande occupée par les Français.

Si les points de vue russe et français sont admis, il ne restera plus que la partie de l'Allemagne comprise entre le Rhin et l'Oder pour supporter tout le fardeau des réparations. De plus, les Russes ont déjà pris beaucoup de machinerie dans cette partie de l'Allemagne et particulièrement dans la région de Berlin et ils ne considèrent pas ces biens comme une partie des réparations qu'ils exigent de l'Allemagne, mais plutôt comme butin de guerre.

Les Français sont aussi d'avis que si les Russes agissent ainsi il serait injuste pour les pays occidentaux que l'ouest de l'Allemagne soit appelée à payer des

réparations à la Russie.

Les observateurs américains admettent que les Russes n'ont laissé que peu ou pas d'industrie lourde dans la région de Berlin et ils croient que les Russes ont appliqué cette politique dans toute leur zone d'occupation. Dans certaines régions les Russes ont laissé fonctionner des industries allemandes qu'ils dirigent et dont ils envoient les produits en Russie.

Actuellement deux courants d'idées se confrontent sur la manière de faire payer l'Allemagne pour les dommages qu'elle a causés dans la guerre. Une école prétend qu'il faut dépouiller l'Allemagne de ses moyens industriels pour les livrer aux pays libérés. D'autre part, on recommande de laisser actuellement à l'Allemagne son industrie afin de la faire produire pour soulager la misère des pays libérés. Il semble que cette dernière méthode soit la plus expéditive, car puisque l'industrie allemande est déjà organisée elle peut produire immédiatement pour les pays libérés tandis que dans l'autre cas il faudrait faire le partage de la machinerie, la transporter et réorganiser de nouvelles industries en pays libérés.

pêche à la truite qui est parfois assez abondante dans la rivière Matane.

NOTES : C'est là « aux Fosses-Rouges » qu'on a construit plus tard l'église et le village de St-René de Goupil. — A. L.

Le long de la rivière Matane

(1935)

SOL ET BOIS

« La rivière Matane s'est creusée un passage très profond et très large, dans ces terrains de haute altitude, pour atteindre le fleuve. C'est probablement dans ces rangs 8, 9, 10 et 11 du canton Matane et dans les rangs correspondants du canton Tessier qu'elle a formé les plus grands fonds de belle terre et les plus hautes côtes aussi. Dans le rang 9, on appelle ces fonds, les fonds de la « Petchedeck », parce que c'est là que la rivière de ce nom vient jeter ses eaux dans la rivière Matane. A trois ou quatre milles plus bas, on trouve aussi les beaux fonds de terre du « Grand Détour » de la rivière Matane.

Dès qu'on a atteint le sommet de ces côtes abruptes, qui sont formées de bonne terre pour la zéssu sun éanoj à no p'ed'qj belle étendue de terrain plan propre à l'agriculture.

Les bois sont d'un beau diamètre et on y trouve surtout le sapin, l'épinette, le bouleau, l'érable et le merisier. L'érable qui est assez commun est bien la sorte qu'on appelle érable dur ou érable à sucre. Dans mon humble opinion, on devrait voir à le garder ou le mettre en réserve, surtout quand il se trouve en groupement à des endroits propres au développement de l'industrie sucrière qui devrait être encouragée par nos deux gouvernements, le fédéral et le provincial.

Les lots que j'ai arpentés, sur les rangs 9, 10 et 11, sont tous pris et on encouragerait davantage les colons si on améliorait encore, par le gravillage et le ciment, leur chemin qui les conduit au village de Matane. »

Dans le canton Percé (Gaspé)

(Été 1931)

«Le terrain que j'ai arpenté, ainsi que ses environs, est assez plan et me paraît propre à l'agriculture. Le sol est composé de bonne terre assez argileuse et tout à fait dépourvue de roches. C'est, dans mon humble opinion, un endroit très avantageux pour promouvoir la colonisation et y fonder une belle paroisse. Il y a déjà un bon chemin de construit entre les rangs quatre et cinq, sur une longueur de quatre milles, et tous les lots y sont occupés. Des religieux venus de France, les Pères Cisterciens, ont déjà obtenu dix-huit ou vingt lots du Gouvernement. Ils ont défriché quelques acres de terre qu'ils ont mis en culture et ont construit de beaux bâtiments de ferme et un magnifique édifice en brique, de plusieurs étages, qui leur sert de résidence et d'école d'agriculture. Ces bâtiments sont construits sur le lot No 34 du troisième rang. A environ un mille et quart de là, les colons se sont construits une petite chapelle sur le chemin entre les rangs quatrième et cinquième dans les environs du lot No 32. Le nom de la paroisse projetée est

Les "Alouettes" traversent...

(Suite de la page 3)

Sera-ce le bon ? Nous le croyons à mesure que nous avançons, car le temps se remet au beau, nous traversons la dernière zone pluvieuse, nous apercevons la mer qui est plus bleue que jamais, le soleil se montre et il fait sourire la côte canadienne de son plus beau sourire de femme. Nous longeons la falaise et les plages du Nouveau-Brunswick. Le spectacle est indescriptible d'émotion et de grandeur. Les vagues nous montrent les dents blanches de leur crêtes mousseuses. Les arbres se penchent vers la mer comme pour nous tirer une révérence. Les rivières et les ruisseaux nous font des clinis d'oeil dans le miroitement du soleil. Le Canada nous souhaite la bienvenue.

L'atterrissage

Nous atterrissons enfin à Scoudouc, à 3 h., heure méridienne, mais il est en réalité midi au pays. Nous avons lunched à bord, mais il faudra recommencer, un mess. Les premiers avions à atterrir ont eu une réception monstrueuse de la part du Commandant et

des aviateurs de l'unité. La fanfare est là pour les accueillir, il joue O Canada. Les jeunes aviatrices, oubliant tous les règlements de la discipline, courent aux avions et se jettent au cou des jeunes aviateurs. C'est le Canada qui embrasse ses fils après la guerre.

Notre avion a atterri un peu tard pour participer à toutes ces démonstrations, nous sommes l'avant-dernier à atterrir. La fanfare a plié bagage, et il ne reste plus que les jeunes aviatrices dont l'enthousiasme ne se soit pas émoussé ! Mais la fanfare importe peu. Les gars sont fatigués. Ils ont besoin de manger, de se débarbouiller et de dormir. On leur apprend qu'après le lunch ils devront se préparer à partir tout de suite pour un mois de permission. Les fatigues ne semblent plus exister. La station s'est muée en une fourmilière de jeunes gens qui ne songent plus qu'à retourner dans leurs foyers. Tout va si bien qu'à dix heures du soir tous les aviateurs des Hiboux Blancs et les deux équipages des Alouettes qui avaient fait la traversée étaient à bord du train qui les ramenait dans leurs foy-

ers. Dans l'intervalle, l'avion du jeune pilote Turcotte qui avait atterri par erreur à Terre-Neuve, nous avait rejoint à Scoudouc. Tout le monde était là, moins évidemment les trois avions des Alouettes qu'un accident au sol avait retenus aux Açores. Le commandant de l'escadrille L. Dupuis, D.F.C., que j'inclus dans le troisième équipage retenu à Lagers, a dû retarder son envolée pour régler les détails de l'accident survenu aux équipages de Chappel et de Hallé.

La fin d'une aventure

Et c'est ainsi que s'est terminée la Grande Aventure d'une poignée de braves petits aviateurs qui ont passé une année, et plusieurs deux années, au service du C.A.R.C., outre-mer. Ce soir, 16 juin ou demain au plus tard, ils seront au sein de leurs familles; ils essaieront d'oublier un peu la guerre, pour se réadapter à la vie civile; d'autres poursuivront peut-être la guerre, comme volontaires dans l'Extrême-Orient. C'est ainsi que les Alouettes et les Hiboux Blancs, les deux escadrilles-soeurs du Groupe de bombardement canadien, en Grande-Bretagne, après s'être couvertes de gloire, en Italie et en Angleterre, ont enfin mérité la PAIX.

EXTRAITS DE RAPPORTS

D'ARPENTAGE FAITS PAR

M. ARTHUR LEPAGE, A. G.

Aspect général du terrain le long de la Rivière Matane

(Dans l'été de 1933)

« Il y a une belle lisière de terrain plan le long de la rivière Matane. C'est aux « Fosses-Rouges », sur les lots Nos 7, 8, 9 et 10 appartenant à M. François Gagnon que cette lisière de beaux fonds de terre atteint sa plus grande largeur. Ces fonds sont limités au nord-est et au sud-ouest par une chaîne de collines hautes et escarpées qui sont assez difficiles d'accès. Toutefois, il y a une coupe sur le lot No 22 du rang nord-est où on a pratiqué une route qui gagne le sommet des collines où on trouve de la bonne terre dans les rangs onze et douze du canton Tessier, parait-il, et où certains colons ont commencé à faire du défrichement.

Ces fonds de terre se rétrécissent au fur et à mesure que l'on monte le long de la rivière Matane mais, par contre, la hauteur des collines diminue et disparaissent presque complètement sur les lots Nos 41, 42, 43 pour faire place à un beau terrain assez uni qui semble s'étendre à une assez grande distance dans le canton Blais et dans le canton non arpenté de Cuq. »

SOL ET BOIS

« Les collines du rang nord-est de la rivière Matane sont dé-

nuées, ayant passé au feu en plus grande partie et les beaux fonds de terre sont déjà presque tous défrichés et en culture ou en train de l'être.

Le sol est formé de terre brune très productive et j'y ai vu de l'orge et de l'avoine à la hauteur de mes épaules en très grande quantité ainsi que du beau blé et de très beaux légumes.

M. François Gagnon me raconte qu'une année il a récolté 700 minots d'avoine pour une semence de 27 minots et 169 poches d'orge pour une semence de 2 poches. Il a abattu un merisier, parait-il, de 77 pouces de diamètre à la couche et un orme de 67 pouces.

En plus des bois cités plus haut, j'ai souvent vu de beaux petits ormes de croissance rapide sur les bords de la rivière Matane. Je crois que ce sol se prêterait bien à la culture des arbres fruitiers et surtout aux pommiers, ces fonds de terre étant tous assez ondulés pour bien s'égaoutter et à cause de la chaleur qu'on y trouve l'été, dans cette belle vallée entourée de si hautes collines. »

MOYENS D'ACCES

« Il y a une belle route d'automobile qui part du village de Matane et qui longe la rivière du même nom jusqu'au lot No

32, rang nord-est Rivière Matane, où un beau pont vient d'être construit pour traverser la dite rivière et atteindre le canton Langis, passant au village de Ste-Vianney, et se rendant à Amqui. C'est donc dire que les 32 premiers lots de ce rang, du lot No 1 au lot No 32, sont traversés par cette belle route qui est déjà très achalandée et même par des touristes américains que j'ai rencontrés qui recherchent les beaux panoramas et aiment à faire la

Choisi par des milliers



Les céréales Kellogg's ont une place importante dans les cuisines du Canada—maintenant plus que jamais. Toujours appétissantes—au déjeuner, au lunch, entre les repas. Rehaussent également les mets composés de restes!

C'est du blé complet—en flocons, rôti, prêt-à-manger!

Épargne de temps... de travail... de combustible! GARÇONNETS FILLETTES! Elles grasant toutes... à Cakes ou Cookies dans chaque carton. Gardez-les! Échangez-les!

« Val d'Espoir. »

Le loin, le grain, les légumine y poussent bien. Le sol et le climat se prêtent aussi à produire à une époque plutôt rare de l'année des pois verts, que l'on vend frais cueillis, en gosses sur les marchés de Montréal et des Etats-Unis. L'expérience en a été faite, il y a quelques années, par un M. A. Bardou, français d'origine, qui est à l'emploi du Ministère de l'Agriculture de Québec. Ces pois, qu'on a l'habitude de ramer, atteignent jusqu'à huit pieds de hauteur. Cette culture est assez répandue et très rémunératrice. »

Dans le canton St-Denis (Matane)

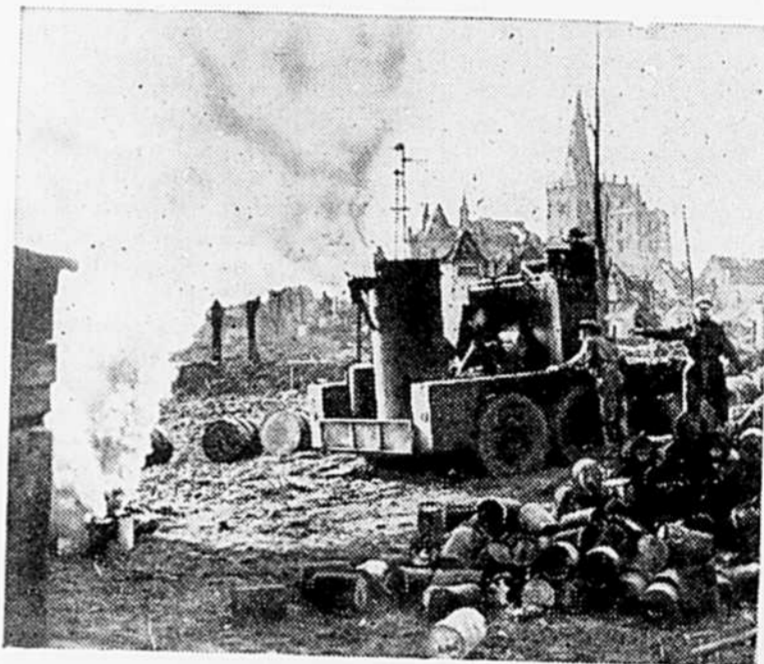
(Été 1935)

« Il n'y a actuellement qu'un seul chemin qui nous conduit dans les rangs X, XI, XII et XIII du canton St-Denis, c'est le chemin de camionnage de la Cie Hammermill qui a ses quartiers

généraux à Matane. Ce chemin traverse les rangs X, XI et XII, presque à angle droit, à environ un mille sud-ouest de la ligne St-Denis-Cherbourg, et va jusqu'au grand lac Matane. On passe indifféremment par l'église de Ste-Félicité ou par celle de St-Adelme.

Je crois qu'on pourrait faire un lotissement double renversé, en mettant des poteaux sur les bords de ce chemin, dans les rangs X et XI de St-Denis et établir immédiatement, avec avantage, 26 ou 28 familles de colons. Les lots renversés, du côté sud-ouest, pourraient se prolonger jusqu'au sommet des falaises de la rivière Petit Matane, les lots étant ainsi plus longs, on pourrait les mettre moins larges et on établirait un plus grand nombre de colons pour chaque mille de chemin. Avec les colons qu'on pourrait établir dans les rangs avoisinants et ceux qu'on est actuellement à installer dans les rangs 7 et 8 de Cherbourg, on formerait ainsi une nouvelle paroisse qui se développerait rapidement. »

Préparatifs de la grande poussée



A l'abri d'un barrage de fumée sans précédent, l'infanterie et les troupes motorisées prennent leurs positions pour l'offensive finale. Le long des rives du Rhin, des milliers d'hommes s'emploieront à entretenir l'écran de fumée, à mettre les routes en état, à constituer des dépôts d'approvisionnement. Devant l'écran de fumée, des postes d'observation étaient installés sur la rive même du fleuve. Cette photo montre la préparation de l'écran de fumée, d'abord produit par des fusées à main, puis entretenu par des générateurs mécaniques montés sur des véhicules spéciaux. A gauche, un générateur cylindrique fixe; à droite, un générateur sur véhicule.

Les Indes néerlandaises orientales ont une population de 70.000.000 millions d'habitants dont 45.000.000 habitent l'île de Java.

En 1938, les dépenses totales du Dominion s'élevaient à \$553.063.098,00. En 1943, la guerre avait porté ce budget du gouvernement à \$4.387.124.117,00.

"Hobbyists" réalisateurs

Les Américains conseillent aux jeunes et même aux plus âgés d'avoir, pour se distraire, un « hobby » c'est-à-dire « un absorbing pursuit » et, pour donner du relief à la chose, il se fait annuellement, dans plusieurs villes, des expositions des objets fabriqués par les amateurs. Il en est souvent résulté des réalisations qui ont étonné. C'est à des amateurs qui occupèrent ainsi leurs loisirs que l'on doit plusieurs inventions.

N'est-ce pas aux « hobbyists » que se rattachent les Papin, les Curie et les Brany en France, les Simon Lake, les Wright et les Grand aux Etats-Unis.

TON PAIN SURPASSE TOUT!



"MA LEVURE SURPASSE TOUT!"



ASSURE UNE CUISSON FACILE—DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET A MIÉ FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ—TOUJOURS FIABLE!

Avis aux Veterans DE TOUS LES SERVICES ARMES DU CANADA

IL A ÉTÉ SIGNALÉ au ministère des Affaires des anciens combattants que des individus sans scrupules cherchent à frustrer les ex-militaires, hommes et femmes, de leurs gratifications pour service de guerre et de leurs crédits de réadaptation.

Le ministère des Affaires des anciens combattants désire obtenir des renseignements sur ces cas afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour recouvrer ces fonds et, s'il est possible, pour poursuivre en justice les personnes qui ont ainsi lésé les anciens combattants du Canada.

Si un vétéran a été frustré de cette façon, il pourra écrire au ministère immédiatement, en donnant tous les détails nécessaires afin qu'une enquête soit faite par les fonctionnaires chargés d'appliquer la loi dans la région où la fraude s'est produite.

Dans l'intervalle, pour votre propre protection, ne signez aucun document concernant l'emploi de votre gratification pour service de guerre ou de votre crédit de réadaptation, avant d'avoir consulté les fonctionnaires de notre ministère.

Publié avec l'autorisation de l'hon. Ian A. Mackenzie, Ministre des Affaires des anciens combattants.

Ministère des Affaires des Anciens Combattants

Mont-Joli

Matane

St-Octave-de-Métis

LA "COMETE" NOUVEAU MODELE DE CHAR D'ASSAUT BRITANNIQUE

Pique-nique des Lacordaire. — Dimanche, le 29 juillet, c'était la journée du pique-nique des Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc de Mont-Joli. Il va s'en dire, la Providence nous avait ménagé une température idéale, avec un beau ciel bleu Lacordaire et un soleil caressant à loisir.

Projet de construction d'un aéroport. — La Chambre de Commerce de Matane tenait une réunion spéciale lundi soir, à laquelle elle avait comme invité d'honneur le nouveau député du comté, M. Philéas Côté, M.P. Le président, M. Jean-Charles Gagnon, souhaita la bienvenue au député et exposa les initiatives prises par son groupement au cours des derniers mois. Il énuméra ensuite les principaux projets à l'étude et sollicita l'aide du député pour leur prompt rétablissement.

A huit heures du matin, messe à l'église paroissiale et communion générale. A 11.30 heures, départ des automobiles vers la Pointe de Métis où, vers midi, se prenait le dîner en plein air, dans un vaste champ où quelques oasis d'épinettes donnaient l'ombre voulue. Chacun avait apporté son goûter et tout le monde mordait à pleines dents dans les sandwiches de toutes sortes. Il faisait beau voir tout ce monde, de la joie plein le cœur et du sourire plein les lèvres.

Au nombre des projets qui font actuellement l'objet d'études particulières par la Chambre, mentionnons la construction d'un aéroport municipal, l'amélioration du havre, la diminution des tarifs actuellement en vigueur sur le chemin de fer Canada Gulf Terminal Railway, qui maintient un service entre Mont-Joli et Matane, et l'amélioration de la route Matane-Amqui.

Vers une heure de l'après-midi, c'étaient les jeux. D'abord une partie de balle malle entre les équipes du R.P. Maxime Saraut, O.M.I., aumônier diocésain, et du R.P. Maurice Tourigny, O.M.I., vicaire de Mont-Joli. Le score fut de 3 à 2, en faveur de la deuxième équipe. Puis, ce fut la souque à la corde. Chez les dames, l'équipe de Mlle Marie Deschênes remporta la victoire, et chez les hommes celle de M. Jean Doucet. Aux courses de deux cents verges, Mlle Marie Roy et Euphrasie Pelletier se classèrent premières, chez les dames; et MM. Raymond Bélanger et Benoît Poirier obtinrent les premières places, chez les hommes. Pour le saut en longueur Mlle Euphrasie Bernier et M. Raymond Bélanger arrivèrent bons premiers.

M. le député Côté prit bonne note des demandes faites par la Chambre de Commerce et lui promit son concours le plus entier. Au sujet de l'aéroport municipal, il déclara avoir fait des démarches qui s'annoncent des plus fructueuses.

A quatre heures, des rafraichissements furent servis par courtoisie des cercles. Suivirent le jeu de quilles sur boîte, de tir sur cible mouvante, de roue de fortune et une partie de ballon où le club de M. Alfred Hudon égalisa avec le club de M. Bertrand St-Amand.

M. le député Côté prit bonne note des demandes faites par la Chambre de Commerce et lui promit son concours le plus entier. Au sujet de l'aéroport municipal, il déclara avoir fait des démarches qui s'annoncent des plus fructueuses.

Le souper eut lieu à 5.30 heures et à 6.15 heures eut lieu une partie de drapeau: l'équipe de M. Benoît Poirier triompha de celle de M. Raymond Bélanger par 5 à 4. A sept heures, quelques encans ordinaires et encans chinois. Un peu plus tard, le tirage de deux prix de présence de \$5.00 chacun: le sort favorisait Mlle Euphrasie Pelletier et M. Alphonse Pelletier.

Ste-Anne-des-Monts

L'aumônier diocésain recita une courte prière vers huit heures, après quoi M. Benoît Poirier distribua les prix aux différents gagnants des jeux de la journée. A huit heures et quart, avec le coucher du soleil, les automobiles s'ébranlèrent, remplies de Lacordaire et de Jeanne d'Arc qui venaient de vivre une belle journée.

Emprunt autorisé. — Les contribuables de Ste-Anne-des-Monts ont voté un règlement permettant un emprunt pour la continuation des travaux destinés à doter la paroisse de l'électricité. Ces travaux furent entrepris l'an dernier et une somme de \$116.000 fut dépensée pour installer le service à Ste-Anne et à Cap-Chat. On décida ensuite d'augmenter la densité du service et une somme de \$58.000 fut requise à cette fin. Les paroisses ne doivent cependant souscrire que \$7.250 chacune, vu que le gouvernement provincial paie la moitié des travaux et prête une somme équivalente au quart de la valeur totale.

Somme toute, le pique-nique des Lacordaire et des Jeanne d'Arc de Mont-Joli connut un succès complet, grâce au comité d'organisation qui se dépensa sans compter pour sa réussite. Ce comité se composait de M. Benoît Poirier, président, et de MM. Adéodat Desrosiers et Raymond Bélanger, membres. Sincère merci à ces messieurs ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont participé à cette journée et qui ont aidé, de quelque façon que ce soit, UN PARTICIPANT.

Notre coquet village prend des proportions admirables en constructions et améliorations; Ern. Pelletier & Cie sont en train de construire un atelier des plus modernes, ce qui procurera à notre classe ouvrière de l'emploi annuellement. Plusieurs maisons sont également en construction, ce qui est appréciable, puisqu'il y a une grande pénurie de loyers. Nous félicitons les promoteurs de ces nouvelles industries, lesquelles vont permettre à un grand nombre de pères de familles de rester avec les leurs d'une manière assidue.

N.-Dame du Lac

M. Ernest Potvin, de Notre-Dame du Lac, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame du Détour à la suite d'un accident survenu à la scierie de M. Ernest Pelletier, à Cabano. M. Potvin travaillait à ce moulin quand il fut frappé à la poitrine par une planche lancée par la scie. Son état est grave.

Réunions champêtres. — Jeudi dernier, 26 courant, un bon groupe de membres de la chambre de commerce de Cabano, se réunissait au magnifique chalet d'été de M. et Mme J.-Albert Bouchard, négociant, endroit féérique et charmant par excellence. Un succulent souper fut servi en plein air, après lequel le groupe se réunit dans l'admirable chalet des propriétaires, où le sympathique Dr Sarto Sirois, médecin hygiéniste, invité d'honneur, nous donna une causerie intéressante et instructive sur l'hygiène sexuelle et maladies syphilitiques. On remarquait à la table d'honneur du banquet: M. le curé J.-Philippe Cyr, le Rév. Frère Directeur Gaétan, MM. Lucien Deschênes, président de la Chambre de Commerce, le Dr Edmy Latulippe, MM. Ernest Pelletier, Geo. Ephrem Pelletier, Pierre Albert Gagné, Camille Leclerc, faisant partie du bureau de direction, et une quarantaine de membres actifs présents.

St-François d'Assise

Mme Maurice Chamberland et ses deux enfants Ginette et Roger ont passé quelques jours à Saint-Fabien, chez M. Conrad Beauchesne.

M. et Mme Maurice Chamberland, M. et Mme Thomas Boucher et Mlle Thérèse Chamberland, de St-François d'Assise, ont visité Carleton-sur-mer, dimanche dernier. Mme Lucien Côté, Mlle Rose-Aimée Chamberland et M. Yvon Côté, de Dorion, Vaudreuil, étaient en visite chez leurs parents M. Olier Chamberland, la semaine dernière.

Mariage. — Samedi, fut béni le mariage de Mlle Marie-Elise Deschênes, institutrice, fille de M. et Mme J.-Baptiste Deschênes, avec M. Anatole Gauthier, de Padoue.

Baptême. — Marie-Huguette-Jocelyne, enfant de M. et Mme Arthur Turgeon. Parrain et marraine M. et Mme Germain Vignola, grands-parents. Porteuse, Mlle Rachel Turgeon, tante de l'enfant.

Va-et-vient. — Mme Albert Roy, de St-Charles de Bellechasse, passe quelque temps à son chalet à Grand-Métis.

Mlle Marcienne Rousseau est retournée à Ottawa après un bref séjour chez sa cousine Mlle Blanche Martin.

Mme Henri Cyr, de Ste-Agathe-des-Monts, est en visite chez sa mère Mme Joseph Briand et autres parents.

MM. André et Jules Ouellet, de Montréal, passent quelques jours chez leurs parents M. et Mme Joseph Ouellet.

St-Ulric

Le 22 juillet, le Rév. Père Antoine Soucy, C.S.Sp., missionnaire à la Martinique, célébrait sa première messe solennelle à Saint-Ulric, sa paroisse natale. Il était assisté du Rév. Père Elzéar Lafontaine, missionnaire à l'île Maurice (Océan Indien), comme diacre, et son frère M. l'abbé Alphonse Soucy comme sous-diacre. Le Rév. Père J. Mamie, de Lac-au-Saumon, faisait office de prêtre assistant. L'orgue était touché par Mlle Alice Simard. La chorale des élèves du couvent exécuta des chants de circonstance. M. l'abbé Zénon, curé de La Rédemption, prononça un magnifique sermon à la gloire du sacerdoce. Cette fête familiale et à la fois paroissiale organisée par M. le curé Ls-Ph. Berger et par M. Etienne Soucy, héritier de la famille Zénon Soucy, avec 1 e concours des dévoués religieux du St-Rosaire, revêtit un caractère grandiose. Des tauteuils d'honneur étaient occupés par le père et la mère de l'élu et par ses autres proches parents. A cette occasion, les membres de la famille Zénon Soucy, avec 1 e concours des dévoués religieux du St-Rosaire, revêtit un caractère grandiose. Des tauteuils d'honneur étaient occupés par le père et la mère de l'élu et par ses autres proches parents. A cette occasion, les membres de la famille Zénon Soucy, avec 1 e concours des dévoués religieux du St-Rosaire, revêtit un caractère grandiose. Des tauteuils d'honneur étaient occupés par le père et la mère de l'élu et par ses autres proches parents.

St-Joachim

Pénible accident. — Un pénible accident est survenu, ces jours derniers, à la scierie de M. A. Deschênes, de St-Joachim de Tourelle, alors qu'un jeune garçon de 13 ans, Victor Lajoie, se fit happer une main par une roue d'engrenage. Le Dr Arthur Douligny, de Ste-Anne des Monts, fut mandé sur les lieux, et après avoir fait un pansement sommaire au blessé, il le transporta à l'hôpital de Ste-Anne des Monts, où on dut lui faire l'amputation de quatre doigts de la main droite.

Lac-au-Saumon

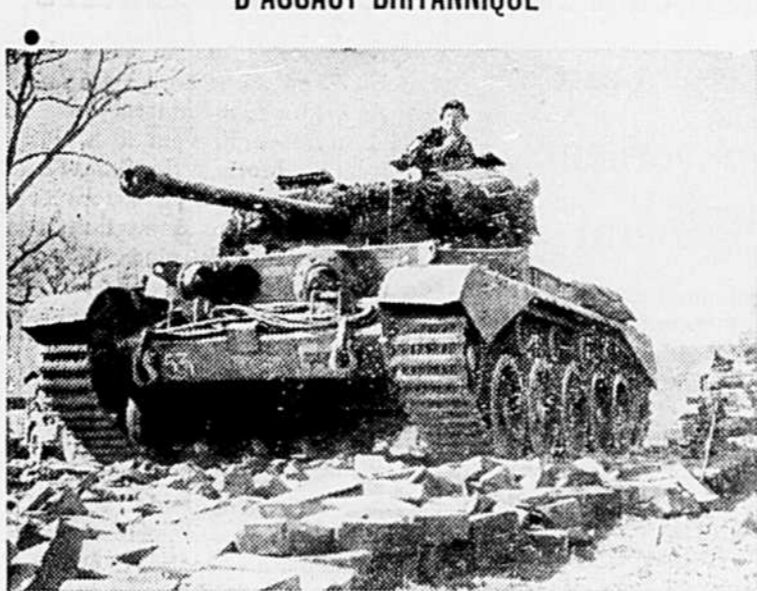
Naissance. — A M. et Mme Stanislas Lavoie (Antoinette LeBel) un fils, né le 22 juillet et baptisé sous les noms de Joseph-Gilbert-Réjean. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lavoie, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Emilia LeBel, tante de l'enfant.

Notes locales. — M. et Mme Georges Lavoie, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Stanislas Lavoie et chez des parents à Causapescal. Mlle Thérèse Belliveau, de St-Moïse, était en promenade chez Jos.-L. Morin la semaine dernière.

M. Raoul Cormier, de Montréal, est en visite chez ses parents cette semaine. Mlle Rose-Anna Beauchemin, de Ste-Florence, était en visite chez des amies dimanche dernier. Mlle Simone Thériault, a.m., de Rimouski, est chez sa mère Mme Joseph Thériault.

M. Sarto Joncas passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Gérard Joncas.

Le lendemain, le Père Soucy bénissait le mariage de sa sœur Mlle Louise-Anna Soucy, inst., avec M. Lucien Ouellet, de Saint-Damase. M. Zénon Soucy servait de témoin à sa fille et le marié avait pour témoin son père M. Napoléon Ouellet. MM. Etienne Soucy et Robert Ouellet agissaient comme garçons d'honneur et les filles d'honneur étaient Mlle Rose-Aimée Soucy et Mlle Louise-Anna Desrosiers. MM. Joseph et Albert Soucy, de Drummondville, plaçaient les invités. Les bancs et le choeur étaient décorés de pivovines blanches. Un magnifique programme de chant fut rendu par la chorale des Enfants de Marie dirigée par Mlle Alice Simard. Après le déjeuner servi chez le père de la mariée, les nouveaux époux partirent en voyage de noces dans les Cantons de l'Est.



Voici l'une des premières photographies de la « Comète », qui est un nouveau modèle de char d'assaut britannique, rapide et puissamment armé. Les chars « Comète » ont conduit la dernière offensive poursuivie sur le territoire allemand. Ils sont munis d'un moteur Rolls Royce. Leur blindage est particulièrement épais. Leur armement comprend un canon de 77 mm., et leur appareil de visée est d'une précision sans précédent sur les chars d'assaut. Aucun de ces chars n'étant tombé entre les mains de l'ennemi, la publicité a été retardée pendant quelque temps. Mais aujourd'hui il n'existe plus d'inconvénient à publier la photo de ce nouveau modèle. L'instantané que voici représente un char d'assaut « Comète » de la 11e division blindée se dirigeant vers la tête de pont de la Weser. Il a été pris en avril 1945.

Elus à l'U.C.C.

M. Gérard Ouellet, de St-Mathieu, a été élu président de l'Union Catholique des Cultivateurs pour la partie ouest du diocèse, à l'occasion du congrès de cette association qui fut tenu à Lac-des-Aigles, récemment. Les autres membres du conseil d'administration sont: vice-président, M. Philippe Caron, Notre-Dame du Lac; secrétaire, M. Gérard Sirois, Ste-Rose du Dégélé; directeur, MM. Louis de Gonzague Lepage, Rimouski; Omer Fillion, L'Isle-Verte; Gaudiose Rousseau, Lamy-sud; Roland Ouellet, Lac-des-Aigles; Léonard Beaulieu, St-Eusèbe, et Antoine Bard, Sully. L'U.C.C. compte actuellement 42 cercles dans la partie ouest du diocèse.



GRATIS Verre clair, grandeur pratique. Convient pour les jus de fruits ou le jus de tomate. Ce joli VERRE à JUS de FRUITS avec 2 cartons de Kellogg's ALL-WHEAT



Le blé complet est un des aliments les plus importants du Canada. Le Kellogg's All-Wheat est du blé complet sous sa forme la plus délicate—en flocons, rôtis, prêt-à-manger. Votre épicerie à de l'All-Wheat. Essayez-en aujourd'hui! GARÇONNETS! FILLETTES! 8 JOLIES CARTES EN COULEURS DANS CHAQUE CARTON! Sujets Navires, Avions, Conseil Sportifs, Animaux et autres! 150 cartes dans la série. GARDEZ-LES — ÉCHANGEZ-LES!

J.-A. GENDREAU. O. D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN — ST-FABIEN BUREAUX: AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS. MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN. MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD. TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS, de 9 h. à midi, HOTEL TROIS-PISTOLES.

Le Progrès du Golfe Publié par — LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE Bureau: 174, rue St-Germain Rimouski Abonnement: \$1.00 par année \$1.50 par année à l'étranger.

COURTIER J.-Adéodat Drapeau COURTIER D'ASSURANCE GENERALES Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue Lepage, Près du Garage Desrosiers & Dionne. Téléphone 75 — RIMOUSKI

Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes Tel.: Rés. 61; Entrepôt 61 RIMOUSKI, P. Q.

Assurance Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité personnelle, Responsabilité publique, Accidents et maladie. S.-Z. COTE, Enr. Lucien MORIN, prop.-gérant RIMOUSKI, P. Q. B. P. 459 85, Ave de l'Évêché

Maurice de Champlain RIMOUSKI BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale, 142, Avenue de l'Évêché, Rimouski. SPECIALITES: Assurance Automobile, à des prix défiant toute compétition. AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie. A vendre ou à échanger Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBANI SAMSON, agent d'immobles, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

Arsène Michaud ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES EMBAUMEUR DIPLOME SERVICE AMBULANCE No 1, Rue Saint-Paul, Côté Est de la Cathédrale Tél. 71 — Case postale 403

Pacifique Canadien Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à addition... L'Imprimerie Gilbert, Ltée. RIMOUSKI

— AVOCATS — Asselin & Asselin Avocats R.-E. Asselin, LL. L. Dérome Asselin, B. A. Bureaux: 158 de l'Évêché RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon AVOCAT Paul-Emile Gagnon, C. R. Gilles Gagnon Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI Casgrain & Tessier AVOCATS Hon. Perrault Casgrain, C. R. Maurice Tessier, LL. L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE Rimouski, P. Q.

Arthur Gendreau, LL. L. AVOCAT IMMEUBLE BANQUE PROVINCIALE RIMOUSKI Bureau Amqui — Hôtel Langis Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

Alphonse Garon, C. R. AVOCAT RIMOUSKI Bureau à Amqui (Hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Bureau à Matane (Hôtel Bernier) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

Arthur St-Onge AVOCAT Edifice Lepage Rimouski C. P. 720 — Tél. 276 Bureau en fin de semaine à Amqui.

— NOTAIRES — Eudore Couture Licencié en droit NOTAIRE Bureaux: Immeuble GILBERT Téléphone 168 Domicile: rue St-Germain Téléphone 367 RIMOUSKI

Gleason Belzile NOTAIRE Cessionnaire du Grotte de L. de G. BELZILE (1895-1933) Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI, P. Q.

— ARPENTEUR — Louis-Léo Doyon ARPENTEUR-GEOMETRE Ingénieur-Forestier Conseil Tél. 324 — 240, rue St-Germain RIMOUSKI

— MEDECINS — Dr J.-O. Drapeau MEDECIN-CHIRURGIEN Des hôpitaux de Paris 124, rue St-Germain RIMOUSKI

Dr Omer Leclerc, M. D. MEDECIN GENERALE ET OBSTETRIQUE Spécialité: Maladies des enfants Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soirée: 7 à 9 heures. 156, St-Germain. Tél. 631 — RIMOUSKI

Dr Benoît Dumas MEDECIN-VETERINAIRE 3, Rue Lepage — Tél. 589 RIMOUSKI

NOTES LOCALES

— Etaient en ville mercredi, pour assister aux funérailles de leur confrère le Dr Armand Paquet, les médecins suivants: le Dr Valmont Lapiere, le Dr Roland Gagnon, le Dr Bergeron, le Dr Maurice Pluze, de Matane; le Dr Adélard Leblanc, de St-Gabriel, président de l'Association Médicale du Bas St-Laurent; le Dr E. St-Hilaire, de Luceville; le Dr G.-A. Joubert, de Princeville; le Dr Donald McDonald, de Baie-des-Sables; le Dr Lionel Verreault, de Mont-Joli; le Dr J. Kimpton, du sanatorium de Mont-Joli; le Dr Napoléon Langis, de Causapsal; le Dr Irénée Gagnon, de Sayabec; le Dr J.-M. Martineau, de St-Fabien; le Dr Blouin, d'Amqui; le Dr Gérard Noël, de Frontenac; le Dr Geo.-Aimé Letendre, d'Asbestos; le dentiste Letendre, d'Asbestos.

— M. le Dr et Mmes Georges Fournier, de Ste-Anne de la Pêrade, étaient en ville ce matin pour assister aux funérailles de leur tante Mme François Saint-Laurent.

— M. et Mme Emile Auclair, M. et Mme Aldéric Lalléche, et Mlle Lucile Favreau, de Montréal, étaient les hôtes de M. Edmond Lacasse, à Rimouski, ces jours derniers.

— M. et Mme Jean Blanchet et leurs enfants nous ont quittés pour aller demeurer à Sillery.

— Plus de 20 jeunes filles sont entrées, cette semaine, à l'hôpital St-Joseph pour faire leur cours de garde-malade.

— M. et Mme Joseph Plourde et leurs enfants sont partis pour aller demeurer à Mont-Saint-Grégoire (Montréal).

— M. Georges Gilbert et M. J.-Omer Saint-Pierre sont de retour d'un bref voyage à Tadoussac et à La Malbaie.

— M. G.-Oscar Morissette et sa fille Mlle Madeleine Morissette sont allés en excursion à La Malbaie, dimanche dernier.

— Mmes Simone Heppell, Germaine Hupé et Françoise Rousseau, MM. Joseph Hupé et Roger Heppell sont allés à La Malbaie dimanche.

— M. J.-A. Lévesque est en voyage à Montréal dans l'intérêt de son commerce.

— M. et Mme Hector Bélanger, de Québec, sont de passage chez M. et Mme Horace Goulet, de Rimouski-Est.

Communication

Vandalisme

Les Romains du temps de Néron, patiens et cruels, avaient cependant un grand respect pour les morts. Pour eux les tombeaux étaient inviolables.

Hélas! nous ne pouvons en dire autant de certaines dames qui, sans gêne aucune, en plein jour, volent des fleurs sur les tombes dans votre cimetière.

Samedi, le 21 juillet, dans la matinée, deux de ces dames sortaient du cimetière emportant des roses rouges qu'elles avaient volées sur un lot de famille. Elles furent reconnues facilement, car leur manie de voler les pousse à visiter fréquemment le cimetière. Elles peuvent donc, si elles lisent ces lignes, se compter pour averties qu'à moins de faire des excuses à la famille propriétaire du lot en question une plainte sera déposée contre elles devant les tribunaux avec les conséquences que l'on sait.

Ces méprisables personnes sont heureusement très rares. Pendant que leurs enfants traînent la rue et que les patates prennent au fond, elles s'approprient ce qui appartient à de chers disparus dans le cimetière et poussent l'audace jusqu'à voler des fleurs dans une chambre mortuaire.

Les deux dames savent ce qui leur reste à faire si elles veulent s'éviter la dure leçon qu'elles méritent.

(Communiqué)

Nazareth

Le député du comté de Rimouski, M. Alfred Dubé, s'est empressé de se rendre à la demande de la population de Nazareth en obtenant du gouvernement que toutes les rues de ce beau village soient recouvertes d'une couche de gravier. Et les travaux sont déjà terminés.

D'autres travaux d'amélioration seront faits dans les chemins publics du comté d'ici à la fin de l'automne.

Nazareth

Mariage. — Samedi le 4 août aura lieu en la chapelle de Nazareth le mariage de Mlle Lucia Côté, fille de M. Hector Côté et de dame Marie Michaud, avec M. Roland Milette, fils de M. Philorum Milette, décédé, et de dame Adélie Marcotte, de Trois-Rivières. Les jeunes époux partiront ensuite pour un voyage à Montréal.

Notes locales. — M. Maurice Lamontagne, professeur à l'Université Laval, de Québec, et son frère l'officier Léopold Lamontagne, d'Ottawa, sont en visite chez leurs parents M. et Mme Alphonse Lamontagne, de Nazareth.

M. Paul-Emile Thibault, de Nazareth, était en voyage à Causapsal ces jours-ci.

Mme Valmont Dufour, sa fille-ette Germaine et Mlle Thérèse Boucher, de Ste-Félicité, étaient en visite chez leur oncle M. X. Thibault, de Nazareth.

L'officier d'aviation W. Labbé, de Nazareth, est de retour chez ses parents M. et Mme Ben. Labbé après un voyage à New-York.

Au club Rotary

Mercredi le 1er août 1945, avait lieu à l'hôtel Georges VI la réunion hebdomadaire du club Rotary sous la présidence de M. T.-A. Bernier. On souhaita la bienvenue à M. A.-T. Mineault, comptable au ministère des transports à Ottawa.

Il fut annoncé que mercredi prochain, le 8 août, le club recevrait la visite officielle de M. Baptist, de Trois-Rivières, gouverneur du district 193.

La revue des événements de la semaine fut faite par M. Godbout Gilbert.

L'invité d'honneur et conférencier était M. Maurice DeChamplain, agent d'assurances de Rimouski, qui au cours de la causerie qu'il prononça sut intéresser tous les assistants en leur expliquant les différentes clauses d'une police d'assurance-automobile. Il fut remercié par le Dr Marc Blanchet.

Courses à Mont-Joli

DIMANCHE LE 5 AOUT à 2 h. p.m.

Un programme de courses le plus intéressant jamais vu encore dans le bas du fleuve.

Pour se rendre aux instances faites par les nombreux amateurs de courses de la région, les organisateurs de l'Association des Courses à Mont-Joli offriront à tous les amateurs de la région le plus intéressant programme de courses encore jamais vu dans la région.

Pour ce faire, ils se sont assurés l'engagement des chevaux réputés suivants: Fred Hamer, 2.05%, propriété de B. Pelletier et F. Thibeault, Matane; Addie Hanover, 2.05%, prop. de Camille Thibeault, de Rivière-du-Loup; Ed Lasseter, 2.02%, prop. de E. Mercier, de Matane; Miss Lee Harvester, 2.07%, prop. de Alex Collin, de Matane; Northern Star, 2.07%, prop. de Mme L. Verreault, de Mont-Joli; Pine Ridge Beverly, 2.08%, prop. de Dr E.-C. Labelle, de Rivière-du-Loup; Flying Heels, 2.08, prop. de Rino Thibeault, de Rivière-du-Loup; Morgandale Squire, 2.09%, prop. de Louis Lévesque, d'Amqui; Miss Bumpas, 2.05%, prop. de Dr L. Verreault, de Mont-Joli; Countess Jane Girl, 2.08%, prop. de R. Richard, St-Pascal.

Deux autres classes avec six partants prendront aussi part au programme des courses. Il suffit de jeter les yeux sur les deux premières classes pour imaginer la lutte intéressante qu'il nous sera donnée de voir à Mont-Joli dimanche après-midi le 5 août à 2 heures.

En foule donc à Mont-Joli dimanche pour l'événement le plus populaire de la saison.

Prise d'un ours

Dans la forêt où se fait la coupe du bois, à 50 milles de Rimouski, M. L.-de-G. Bélanger, de Ste-Odile, contremaître de la compagnie Price Brothers, a pris dans un piège, la semaine dernière, un ours de forte taille. La bête prisonnière du piège se démenait violemment en poussant des cris. Elle a été abattue d'un coup de carabine dans la tête.

Le maréchal Alexander nommé gouverneur général

Sur recommandation du gouvernement canadien, le successeur de lord Athlone comme gouverneur général du Canada a été nommé par le roi Georges en la personne du feld-maréchal sir Harold Alexander, ancien commandant suprême des forces alliées sur le front de la Méditerranée. Agé de 53 ans, il est le plus jeune feld-maréchal de l'Empire britannique. Il a épousé Lady Margaret Bingham en 1931 et est le père de deux fils et une fille. Sir Harold n'entrera en fonction qu'au printemps de 1946.

La première sentence du juge Alphonse Garon

Québec. — Pour la première fois, M. le juge Alphonse Garon, ancien Rimouskois, récemment assermenté comme juge de la Cour des Sessions de la Paix à Québec, est monté sur le banc et a présidé l'instruction de plusieurs causes, mercredi dernier, le 1er août. C'est lui qui siègera en Cour des Sessions de la Paix pendant une partie du mois d'août, ses collègues étant absents pour leurs vacances. Il retournera ensuite passer quelque temps à Rimouski pour terminer le règlement des affaires de son ancienne étude professionnelle. Il a également, mercredi, rendu sa première sentence et voulu, à cette occasion, se montrer clément, tout en avertissant les deux bénéficiaires de sa décision de ne pas considérer cette clémence comme un précédent pour l'avenir.

Me Paul Miquelon, C.R., procureur de la Couronne, a d'abord renouvelé à l'adresse du nouveau juge les meilleurs vœux des membres du Barreau de Québec. Nous sommes très heureux de votre nomination et nous vous souhaitons un long stage dans la magistrature, a-t-il dit.

M. le juge Garon a remercié le procureur en disant que ses premiers contacts avec le Barreau de Québec avaient été des plus agréables pour lui et auguraient bien pour l'avenir.

Deux jeunes gens qui avaient été condamnés, à la suite d'une enquête préliminaire, à subir leur procès devant les Assises criminelles sous l'accusation d'avoir volé de la bière, des cigarettes et \$7 en argent après s'être introduits par effraction dans la taverne Alfred Léveillé, une nuit de janvier dernier, ont ensuite été amenés devant lui. Ce sont Léonidas Duguay, 22 ans, 63 Sault-au-Matelot, et Roland Letarte, 22 ans, 91 Père Grenier.

« Ils se sont avoués coupables. Je pourrais », dit le juge Garon, « vous condamner à 14 ans de pénitence. Mais comme c'est la première sentence que je rends, je veux bien me montrer clément. Il ne faudrait pas, cependant, que vous considériez cette clémence comme un précédent et une incitation à poursuivre la vie que vous avez commencée. Je vous engage à ne jamais revenir devant les tribunaux. Le veni me paye pas. Vous êtes intelligents, capables de travailler et vous avez mieux à faire. Je vous condamne au temps que vous avez déjà passé en prison ».

Les deux prévenus étaient incarcérés depuis janvier, soit depuis 6 mois et demi.

St-Gabriel

Plus de 80 invités ont participé, dimanche, le 29 juillet, à une fête en l'honneur de M. et Mme Louis Roussel, à l'occasion de leurs noces d'argent conjugales. Il y eut lecture d'une adresse et présentation d'une bourse. Les onze enfants de M. et Mme Roussel leur présentèrent une gerbe de fleurs. Après plusieurs heures de musique et de chant, un goûter fut servi.

Remerciements

M. et Mme Séraphin Morissette et leur famille remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. Edouard Morissette.

Tué par le tonnerre

On rapporte qu'au cours de l'orage d'hier un homme a été tué par la foudre à St-Fabien. Hier après-midi, vers 3 h. 1/2, M. Joseph Morin, de Saint-Fabien, fut frappé par la foudre et tué instantanément à environ une cinquantaine de pieds de sa demeure, en revenant chez lui. Il laisse son épouse et douze enfants.

Garage incendié

Dans l'après-midi de samedi dernier, le garage Albert Michaud, rue de l'Evêché, a été incendié. On en attribue la cause à une explosion de gazoline provenant d'une pompe-réservoir.

La constitution française...

(Suite de la première page)

prononcés en faveur de la réforme constitutionnelle, les 606 représentants du peuple n'auraient eu qu'un mandat de sept mois pour préparer la réforme de la constitution. Pendant cette période les représentants n'auraient eu aucune autorité législative et n'auraient pas pu renverser le gouvernement provisoire. Lorsque la réforme constitutionnelle aurait été prête, elle aurait été soumise au peuple pour la faire approuver. Cette méthode semble tout à fait logique selon les principes de la véritable démocratie, mais tous les partis français l'ont rejetée.

Apparemment, le général de Gaulle a complètement perdu tout contrôle sur sa propre créature, l'Assemblée consultative, car elle a rejeté son plan de référendum et trois autres projets soumis par de Gaulle.

Autrefois aucun gouvernement n'aurait pu survivre à une telle défaite, et encore moins à quatre défaites. Dans de telles circonstances, le gouvernement aurait eu à démissionner, mais les temps sont changés.

Le général de Gaulle pourrait ne pas tenir compte de l'opinion de l'Assemblée consultative et soumettre encore le référendum au peuple. Il serait le premier à délier ainsi un parlement français depuis les 70 dernières années de l'histoire politique agitée de la France. Il faut cependant tenir compte ici que l'Assemblée consultative n'a pas été élue par le peuple de France et qu'elle ne peut pas démontrer qu'actuellement elle représente l'opinion du peuple français.

Base-ball

Rimouski se classe en première position

Rimouski a remporté sa 51ème victoire à Causapsal le 29 juillet par le score de 9 à 7 pour se classer en 1ère position dans la ligue du Bas St-Laurent.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.	G.	P.P.	Moy.
Rimouski	6	5	1	0.833
V. T. S.	7	5	2	0.714
Price	7	5	2	0.714
Amqui	7	4	3	0.571
Sayabec	6	1	5	0.166
Causapsal	7	0	7	0.000

PARTIE D'EXHIBITION
Rimouski a été défait dans une partie d'exhibition avec le Club de Lac-au-Saumon au score de 5 à 4.

Prochaine rencontre, Rimouski visitera le Club de Price le 5 août 1945.

Coupons de rationnement valables jeudi, le 2 août 1945

BEURRE. — Coupons Nos 90 à 116 inclusivement;
CONSERVES. — Coupons Nos 33 à 57 inclusivement et Nos P-1 à P-13 inclusivement.
SUCRE. — Coupons Nos 46 à 61 inclusivement.

Naissance

M. et Mme Gérard Lévesque (Léona D'Astous), d'Amqui, annoncent la naissance de leur fils, baptisé le 13 juillet sous les noms de Jean-Clément-Germain. Parrain et marraine, M. Germain et Mlle Armande D'Astous, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Marcel D'Astous, de Causapsal.

Rimouski, vendredi, 3 AOUT 1945



SOULIERS pour garçons

SOULIERS en cuir brun ou noir forme ronde, genre blucher, doublure en cuir, bonne semelle, talon de caoutchouc.

Pointures : 1 à 5 1/2 **\$4.35**



SOULIERS pour fillettes

SOULIERS en cuir vernis, genre gore avec boucles, talon un pouce de haut. Un soulier que les fillettes sont fières de porter.

Pointures : 11 à 13 **\$2.85**

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRÉ

BLEUETS

Nous payons comptant — Aux chars ou par petites quantités.

Nous avons un marché pour tous les bleuets que vous pouvez expédier. Pourquoi payer une commission sur vos expéditions. Nous vous télégraphions le prix du marché chaque jour.

AVANT DE VENDRE, CONSULTEZ-NOUS

Téléphonez ou télégraphiez à nos frais.

Mitchell Pacific Produce Co. Ltd.

109, Rue Front E Toronto, Adélaïde 5305-C

Références, Banque Impériale Estampe fournie pour expédition

LES INSTITUTS RHEULT vous offrent un **Cours commercial pratique complet**

A MONT-JOLI: — 42, de l'Ecole Normale, tél.: 30

A RIMOUSKI: — 284, rue St-Germain, tél.: 431

A MATANE: — 164, rue St-Jérôme, tél.: 209.

Heures de bureau pour inscription: de 11 h. a.m. à 3 h. p.m., les 17, 24 et 31 août, et à tous les jours, à partir du 3 septembre.

CHEMINS DE FER CANADIENS NATIONAUX
REGION DE L'ATLANTIQUE
SOUSMISSION POUR GARE ET
RESIDENCE COMBINEES
ST-ALEXIS P. O.

Des soumissions cachetées, portant inscription sur l'enveloppe « Commission pour bâtiment de Gare » et adressées au sous-missionnaire de Gare, et adressées au sous-missionnaire, seront reçues jusqu'à midi temps de l'Atlantique le 20 août 1945. Les plans, spécifications, formules de contrat et instructions concernant cette soumission peuvent être vus et les formules obtenues aux bureaux suivants:
Ingénieur régional en chef, Moncton, N.B.
Ingénieur de division, Campbellton, N.B.
Les plans seront prêtés aux constructeurs de bonne foi sur dépôt d'un chèque de banque acceptable fait payable à la Compagnie des Chemins de Fer Canadiens Nationaux pour un montant de vingt-cinq dollars le dit dépôt sera remboursé quand les plans seront retournés en bonne condition.
Aucune soumission ne sera considérée si elle n'est pas soumise sur les formules de la compagnie du chemin de fer et suivant les instructions aux soumissionnaires.
La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

J. P. Johnson
Vice-Président et Gérant Général

Moncton, N.B., 25 juillet 1945.

Tapis crochetés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal, P. Q.

Machinerie de moulin à scie et équipement de chantier

Stock énorme de machinerie de moulin à scie neuve et usagée, courroies, poulies, arbres de couche, etc. Couvertes, lits, matelas, câbles, etc. Ecrivez-nous, nous pouvons vous épargner de l'argent.

M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Institutrices demandées

3 institutrices diplômées sont demandées à St-Narcisse. Salaire \$500.00 par année. S'adresser à M. le curé.

ACHETEZ DU BON PAIN



Téléphone : 251

A Ste-Odile

GRANDE TOMBOLA

Au profit des Oeuvres paroissiales

du 12 août au 19 août

Ouvert le 12, 14, 16, 18 et 19

Souper champêtre. — Athlètes de renom. — Jeux de chance.

Pêche — Bingo — Rafla, etc.

Venez en foule, vous y passerez d'agréables soirées.

BIENVENUE A TOUS

Dans notre annonce de glaciers COLDSTREAM la semaine dernière, notre adresse a été mal indiquée.

Beaulieu & Beaulieu, Enr.

118, Rue St-Germain — RIMOUSKI